

BEM - Bac

Toutes les dispositions prises pour le bon déroulement des épreuves

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7186 - MARDI 20 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Commerce du «cabas»
**Le président de la
République ordonne la
régularisation de ces jeunes**

P04

Salah Goudjil se retire avec la satisfaction du devoir accompli **Azzouz Nasri nouveau président du Sénat**



Lire en page 03

P07

ORAN

Journée nationale de l'étudiant du 19 mai
Un parcours et un éternel combat de 1956 à 2025

Préparation de la saison estivale 2025
Des efforts et des améliorations à prévoir

Pêche de la sardine
**Campagne de sensibilisation
sur le respect de la taille marchande**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Ministère de la Communication

Des informations fallacieuses et tendancieuses attribuées au ministre démenties formellement



Le ministère de la Communication a "formellement" démenti les informations "fallacieuses et tendancieuses" attribuées injustement au ministre, M. Mohamed Meziane, par le correspondant d'un média étranger et se réserve le droit de recourir à la Justice, conformément à la législation en vigueur, a indiqué dimanche un communiqué du ministère dont voici le texte intégral: "Faisant suite aux informations fallacieuses et tendancieuses, délibérément diffusées sur les réseaux sociaux, en date du 16 mai 2025, par Harzallah Ahmed, et attribuées injustement au ministre de la Communication, Mr. Meziane Mohamed, le ministère de la Communication tient à démentir formellement ces propos mensongers et insidieux. Le Ministre a effectivement rencontré le con-

cerné, lors d'une cérémonie de remise des accréditations au profit des correspondants de la presse étrangère, en date du 9 avril dernier, au cours de laquelle il a eu un court échange avec cette personne qui travaille en qualité de correspondant d'un média étranger. Lors de ce très bref échange, Harzallah Ahmed s'est plaint d'être sous l'effet d'une interdiction de sortie du territoire national (ISTN). Ce à quoi le ministre lui a fait remarquer que ce n'était ni le lieu ni le moment pour évoquer ce genre de propos, tout en lui indiquant qu'il n'avait pas à s'inquiéter. En réponse à ces propos fallacieux et à ces allégations délibérément tenues dans l'objectif de nuire, le ministère de la Communication se réserve le droit de recourir à la Justice, conformément à la législation en vigueur".

Sidi Lakhdar (Mostaganem)

Un dauphin retrouvé échoué sur la plage de Petit Port



Un dauphin a été retrouvé échoué sur la côte de la commune de Sidi Lakhdar (à l'Est de la wilaya de Mostaganem), a indiqué, dimanche, la station locale du Commissariat national du littoral. La même source a précisé que l'unité environnementale de cette station est intervenue, samedi, en coordination avec la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale, la Protection civile, les garde-côtes et les services de la commune de Sidi Lakhdar, suite à la découverte d'un dauphin mort sur la plage du Petit Port. Les premiè-

res constatations de l'équipe sur place ont révélé qu'il s'agissait d'un dauphin de type «dauphin bleu et blanc», connu scientifiquement sous le nom Stenella coeruleoalba, pesant environ 100 kg et mesurant 160 cm de long, a ajouté la même source. La cause de la mort de ce dauphin – le premier cas enregistré cette année sur les côtes de la wilaya de Mostaganem – n'a pas pu être déterminée, selon la même source, qui a précisé que la dépouille a été ensevelie conformément aux procédures légales et administratives en vigueur.

Chargé par le président de la République

Belmehdi participe à la messe d'inauguration du pontificat du pape



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi a participé, dimanche au Vatican, à la messe d'inauguration du pontificat du pape Léon XIV, a indiqué un communiqué du ministère. "Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le mi-

nistre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi a participé à la messe d'inauguration du pontificat du pape Léon XIV, en compagnie de l'ambassadeur d'Algérie auprès du Saint-Siège (Vatican), M. Rachid Bladehane, de l'ambassadeur d'Algérie en République d'Italie, M. Mohamed Khelifi et de l'archevêque d'Alger, M. Jean-Paul Vesco", précise la même source.

UFC - IANOR

Signature d'un accord de partenariat



L'Université de la formation continue (UFC) et l'Institut algérien de normalisation (IANOR), ont procédé, dimanche à Alger, à la signature d'un accord de partenariat visant à établir un cadre d'organisation des activités de l'université selon les normes internationales pour l'obtention de la certification ISO, a indiqué un communiqué de l'UFC. A cette occasion, le directeur de l'UFC, Yahia Djaafr, a souligné l'importance de la mise en conformité des activités de l'université avec les standards internationaux en matière de qualité, d'autant plus que l'UFC connaît "un niveau d'expansion considérable dans le domaine de la formation avec une augmentation notable du nombre d'étudiants, pas-

sé de 12.000 à près de 70.000 étudiants en trois ans, dans les cycles Licence et Master", ajoutant que "l'université se prépare à soumettre une demande d'habilitation pour le cycle doctoral". Par ailleurs, l'UFC tend à étendre la formation à de nouvelles spécialités, ce qui "accroît la charge de travail de cette université présente à travers 54 centres et 10 annexes". L'UFC assure aussi un enseignement via des plateformes électroniques et en présentiel, ce qui requiert, a-t-il dit, "la mise en place d'un plan de gestion de la qualité couvrant l'ensemble des domaines d'intervention de l'établissement, conformément aux orientations sectorielles en la matière".

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE JOURNAL DU CITOYEN

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI
Directeur Technique
Benyoucef Mohamed
Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdan@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Salah Goudjil se retire avec la satisfaction du devoir accompli

Azzouz Nasri nouveau président du Sénat

Par Nadira FOUAD

Azzouz Nasri a été élu, ce lundi, nouveau président du Conseil de la nation lors d'une séance plénière consacrée à l'installation des nouveaux membres et l'élection du président du Conseil dans le cadre du renouvellement par moitié de la composante du Conseil de la nation au titre de l'année 2025. Le nouveau président du Conseil de la Nation, Maître Azzouz Nasri, sénateur du tiers présidentiel de 2022 à 2025, a été élu hier à l'unanimité pour un mandat de 05 années. Une aubaine pour cet ex-membre fondateur du parti de Ali Benflis, avant de jeter l'éponge pour se consacrer à sa carrière de juriste, magistrat et procureur. Cette nomination vient suite au retrait du nouveau sénateur du tiers présidentiel Aissa Boukhari, selon des sources au Sénat. Cette élection n'était pas fortuite puisqu'il avait déjà reçu l'aval des groupes parlementaires du FLN, du RND et des indépendants. L'ex-député de Sétif de 2002 à 2007 est désormais le nouveau président du Sénat. Il est sorti de l'ENA en 1970 avant de se positionner dans le secteur juridique. Sa carrière professionnelle est jalonnée de promotion puisqu'il passe de juge de la cour de Chef en 1972 à celui de Mostaganem, Skikda, Constantine,



entre autres avant d'être installé comme président de la première cour suprême en Algérie de 1995 à 2001. Dans son discours de circonstance, il rend hommage au président sortant, Salah Goudjil avant d'énumérer une série d'actions qu'il compte accomplir en tant que nouveau président du Sénat pour ce mandat de 05 années où des projets de lois d'extrême urgence pour le pays sont déposés sur son nouveau bureau. L'installation des nouveaux sénateurs qui siégeront au niveau de cette institution après le renouvellement par moitié des membres du Sénat a été faite lors d'une séance plénière marquée par une vraie discipline où

les dés étaient déjà jetés loin de toute cacophonie en présence de Mme Kirikou, la ministre chargée du Parlement. Le président de la commission juridique, Mohamed Rebbah a procédé à cette ouverture inaugurale conformément aux articles 121,122,123 de la Constitution et de l'article 2 et 3 du règlement intérieur du Sénat. Ce successeur de Salah Goudjil était à l'aise dans sa nouvelle fonction. Rappelant que Salah Goudjil, ancien Moudjahid, âgé de 94 quitte son poste après avoir présidé cette institution depuis 2019. Dans une allocution prononcée à l'occasion, M. Goudjil a souligné avoir servi durant son parcours les intérêts de l'Algérie, à répondre aux aspirations du peuple algérien et à concrétiser la démocratie à travers les prérogatives conférées par la Constitution. "Tout au long de mon parcours parlementaire, d'abord en tant que membre du Conseil de la nation, puis en tant que son président, j'ai œuvré, sans relâche, à servir les intérêts de l'Algérie, à répondre aux aspirations de son peuple et à concrétiser la démocratie à travers les prérogatives conférées par la Constitution au Parlement", a-t-il affirmé, rappelant que sa présidence du Conseil a coïncidé avec "la consolidation de la nouvelle Algérie de Novembre, sous une direction nationale clairvoyante".

Journée nationale de l'Etudiant

Des acquis importants sur la voie de l'encouragement, l'innovation et la créativité

L'Algérie a célébré lundi la Journée nationale de l'Etudiant, marquant le 69e anniversaire de la grève historique du 19 mai 1956, à la lumière d'importants acquis réalisés pour les étudiants sur la voie de l'encouragement des compétences scientifiques à l'innovation et à la créativité pour être au diapason des évolutions technologiques dans le monde. L'Université algérienne joue, aujourd'hui, un rôle majeur en vue de contribuer à la promotion de l'Algérie au rang des nations développées, notamment dans les domaines des sciences et des technologies. Pour réaliser cet objectif, le pays a franchi, au cours des dernières années, de grands pas, traduits par l'intérêt particulier qu'attache le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la catégorie des étudiants, en insistant, à maintes occasions, sur "le soutien de l'Etat aux projets des étudiants pour les encourager davantage à l'innovation et à la créativité, ainsi qu'à la création de leurs propres start-up". Dans cette optique, la décision du président de la République d'augmenter la valeur de la bourse universitaire et ses orientations pour lancer un plan de réforme globale des œuvres universitaires illustrent une vision ambitieuse qui tend à investir dans les étudiants, en tant que ressource importante sur laquelle l'Algérie peut compter. L'Algérie mise sur les jeunes énergies estudiantines pour aller de l'avant vers de nouveaux horizons de développement et de prospérité plus vastes, comme ce fut le cas, un cer-

tain 19 mai 1956, lorsque des étudiants d'universités et de lycées avaient décidé de lancer une grève des cours et des examens, en réponse à l'appel du Front de libération nationale (FLN), ayant constitué un tournant décisif dans le cours de la glorieuse Révolution de libération. Cet événement marquant de l'histoire de la Mémoire nationale demeurera une lanterne qui éclairera la voie des générations actuelles et futures, dans leur marche pour élever le rang de notre pays dans le concert des nations, tel que souligné par le président de la République lorsqu'il a appelé à la nécessité de tirer les enseignements "de notre glorieuse histoire, en reconnaissance des sacrifices de nos prédécesseurs". Et en guise de réaffirmation de l'importance qu'il accorde aux jeunes et aux étudiants, le président de la République s'est engagé à ne prendre aucune décision les concernant "sans leur participation et l'approbation du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ)", ce qui témoigne de son attachement à la mise en œuvre de cet engagement. Aussi, et conformément à la vision réformatrice de l'Université algérienne, le président de la République a exprimé son souhait de voir les Ecoles nationales supérieures, "uniques en leur genre en Afrique et dans le monde arabe, amorcer un nouveau départ". C'est dans cette optique que l'inauguration du Pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid-Ihaddaden dans la ville nouvelle de Sidi Abdallah, a eu lieu, renforçant ainsi le réseau des

écoles nationales supérieures, par la création de cinq (5) écoles supérieures assurant la formation dans diverses spécialités scientifiques de précision, notamment les mathématiques, la cybersécurité et l'intelligence artificielle. Partant, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a lancé, en mars dernier, la première édition du "Prix du président de la République du chercheur innovant", destiné aux enseignants-chercheurs et aux étudiants, dont les travaux se distinguent par leur originalité et leur impact scientifique et économique". Compte tenu de l'importance que revêt la recherche scientifique dans l'Algérie nouvelle et victorieuse, en tant que priorité, ce secteur a bénéficié d'investissements et d'un financement important. Le budget qui lui a été alloué au cours de l'année 2024 s'est élevé à 18 milliards DA, contre près de huit (8) milliards DA, consacrés en 2020, ce qui représente une augmentation de plus de 112%. Ce budget a également connu une autre augmentation en 2025, de 10 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 20 milliards DA. De ce fait, cette année universitaire a vu la création d'un écosystème entrepreneurial comprenant 117 incubateurs d'entreprises pour accompagner les porteurs d'idées innovantes, et 107 centres de développement de l'entrepreneuriat (CDE), qui s'ajoutent aux efforts déployés pour la transition des établissements universitaires vers les universités de quatrième génération.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Consommons l'énergie avec responsabilité

«Les dilapidateurs sont les frères des démons, et Satan est outrageusement ingrat envers son Seigneur!» Coran

L''Algérie, un pays énergétique par excellence! Cela ne veut guère dire que nous allons nous mettre à dilapider tous nos produits énergétiques de façon abusive. Ces bienfaits divins devraient normalement faire l'objet d'économie et d'une consommation à juste mesure. Ceci relève en principe d'un comportement consciencieux et civique voire de la maturité. Dès le premier jour, l'Etat national s'est engagé dans la gestion administrative du pays. C'est-à-dire construire tout ce qui est en rapport avec les besoins en commodités nécessaires et en infrastructures. L'éducation consistant à imposer au peuple une discipline civique a été délaissée ou reportée aux calendes grecques. Un peuple sans discipline citoyenne ne peut pas cohabiter dans une Cité. La discipline est nécessaire en vue de rendre le citoyen mûr et par conséquent responsable. En fait, s'il n'y a pas de responsabilité donc non plus de citoyenneté sans une maturité civique. C'est justement ce qui diffère un citoyen responsable dans un pays civilisé et un sujet –un simulacre de citoyen- dans un pays du Tiers-monde. Ce qui explique, chez nous – par exemple- ces comportements honteusement irresponsables, constatés un peu partout. Comme je l'ai expliqué plus haut, imposer une discipline de fer dans la Cité serait le seul et unique moyen pour mettre ces populations sur la bonne voie du civisme. Nous avons deux expériences vécues et bien réussies en Algérie : D'abord il y a l'interdiction formelle de ne pas fumer dans les endroits publics et les transports en commun. Ensuite, nous avons l'imposition de mettre la ceinture de sécurité en conduisant un véhicule. Et cela est absolument exigé pour le chauffeur comme pour celui qui s'assoit à côté de lui. Les résultats sont, à cet effet, très concluants. Cette discipline est devenue un comportement naturel voire un réflexe chez tous les Algériens. Ainsi, personne ne fume dans les endroits publics ou les transports en commun. C'est donc, un acquis. Et personne n'osera conduire sans oublier ainsi que son « voisin » d'à côté de mettre la ceinture de sécurité avant d'entamer le voyage... Ce sont deux exemples frappants démontrant que quand l'Etat veut, il peut...l'Etat est capable de plus que ça... Il est dans sa capacité d'apprendre aux citoyens comment juguler la consommation des énergies. Finalement, l'on pourrait dire qu'en Algérie, le faible coût des énergies payées à bas prix, a participé à ce grand gaspillage saignant.

Rationalisation de la consommation énergétique

Arkab donne le coup d'envoi de la campagne nationale

L'e ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a donné, lundi à Alger, le coup d'envoi d'une campagne nationale de rationalisation de la consommation énergétique, sous le slogan "Rationaliser notre énergie...protéger notre avenir". Cette initiative a été lancée en marge de la rencontre nationale consacrée à la présentation du bilan annuel du groupe Sonelgaz pour l'année 2024 et des préparatifs en cours pour l'été 2025, en présence du Président-directeur général du groupe, Mourad Adjal, ainsi que de ses cadres dirigeants. La campagne vise à sensibiliser les différentes catégories de clients, y compris les associations professionnelles, à l'importance de rationaliser la consommation d'électricité et de gaz, et à contribuer à la préservation des ressources naturelles. Elle prévoit également l'organisation de réunions de travail et de présentations de sensibilisation diffusées sur les écrans des agences commerciales, en vue de réaliser les objectifs escomptés. Dans le cadre de la solidarité avec les pays amis et frères, l'université algérienne incarne, depuis l'indépendance, les principes de solidarité et de fraternité avec les différents pays africains.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Algérie, le virage de l'économie circulaire

Alger, le Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau (SIEE-Pollutec), tenu du 18 au 20 mai, a été le théâtre d'un débat stratégique : l'économie circulaire peut-elle sauver la transition écologique de l'Algérie ? La réponse des experts est sans équivoque : oui, mais à condition d'un sursaut politique et institutionnel. Dans une contribution publiée par El Watan, l'expert Bergheul dresse un constat sans détour : l'Algérie accuse un net retard en matière d'économie circulaire, pourtant porteuse d'emplois durables et cruciale pour la préservation des ressources. Si quelques avancées en matière de recyclage sont notables, l'absence d'un cadre juridique cohérent et d'une stratégie globale bloque une réelle mutation. Mais un tournant semble s'amorcer. L'entrée en vigueur, en février 2025, de la loi n°25-02 marque une avancée majeure. L'experte en énergie Samia Tiliouine salue cette législation qui introduit la responsabilité élargie des producteurs et hiérarchise le traitement des déchets, en mettant l'accent sur leur valorisation. Selon elle, cette réforme est porteuse d'une «dynamique d'innovation et de développement territorial». Sur le terrain industriel, Karima Farehat, représentante de Holcim El-Djaïr, a mis en lumière des initiatives concrètes, telles que l'utilisation des vases de barrages et des boues d'épuration dans la fabrication du ciment. Ces projets pilotes, portés par la filiale Geocycle, montrent que des solutions existent. Il ne manque qu'un appui de l'État pour les généraliser. L'expert du PNUD Nassim Bella a, pour sa part, présenté l'approche "Nexus", un levier pour intégrer les enjeux climatiques dans les politiques publiques. Avec la création d'un réseau d'observation du littoral et une stratégie nationale de communication sur l'adaptation, le pays commence à structurer sa réponse au défi climatique. Reste que l'implication des jeunes, des femmes et des collectivités locales est indispensable. L'économie circulaire ne pourra devenir un pilier de la croissance verte que si elle sort du cercle restreint des experts pour mobiliser toute la société.

Commerce du «cabas»

Le président de la République ordonne la régularisation de ces jeunes

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres, la régularisation de la situation des jeunes exerçant dans le cadre de la micro-importation individuelle, à travers leur intégration dans le circuit formel du commerce extérieur. "Par égard à la situation des différentes catégories juvéniles, le président de la République a ordonné la régularisation totale et définitive de la situation des jeunes exerçant dans le cadre de la micro-importation individuelle, tout en les protégeant à travers leur intégration dans le circuit formel du commerce extérieur pour leur permettre de tirer profit des avantages prévus par la loi relative à l'auto-entrepreneur", précise le communiqué du Conseil des ministres. Le président de la République a également ordonné de leur attribuer le statut d'agents économiques pour leur permettre de profiter d'avantages sociaux et commerciaux en alternative à leur situation actuelle illégale vis-à-vis des opérations de micro-importation via les ports et aéroports, une situation qui a engendré la saisie des marchandises, de certains parmi eux, outre leur déséquilibre social dû à la perte de leurs modestes capitaux. Le président de la République a enjoint au Premier ministre, de créer en urgence, une commission chargée de définir les mécanismes d'activité de ces jeunes qui investissent leurs modestes capitaux pour satisfaire des besoins élémentaires, ayant leur impact sur le marché et avec des quantités limitées, ajoute-t-on de même source.

Compagnie «Madar Maritime Company» (MMC)

Vers le lancement du service de transport de voyageurs

La compagnie "Madar Maritime Company (MMC)", filiale de Madar Holding compte lancer, au titre du plan d'expansion de ses activités, un service de transport maritime de voyageurs, a indiqué dimanche, un responsable de la compagnie. Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une conférence sur le transport maritime, organisée dans le cadre de la 8e édition du Salon international du transport et de la logistique "Logistical 2025", la directrice commerciale de "MMC", Lilia Merzouki, a souligné que l'investissement dans le transport maritime des voyageurs était l'un des trois princi-

paux axes du plan d'expansion de la compagnie. Le plan en question concerne l'affrètement d'un navire de transport de voyageurs, l'acquisition d'un navire de transport de produits en vrac et la mise en service prochaine du porte-conteneurs "Tahat", acquis récemment par la compagnie, a indiqué la même responsable, précisant que ces projets ont atteint actuellement des "étapes avancées". Les participants à la conférence, qui a vu la participation de l'expert dans le domaine du transport et de la logistique, l'ancien ministre Saïd Djelab et le directeur général de la Société générale maritime (GEMA),

Ryad Bouledjoudja, ont souligné l'importance de la coordination entre les différents acteurs pour la promotion du transport maritime, en affirmant la nécessité de relier les ports nationaux aux réseaux de transport comme les routes et les voies ferroviaires, ce à quoi s'attèle l'Algérie pour devenir un centre portuaire pivot. La 8e édition du "Logistical 2025" qui se tient du 18 au 20 mai au Palais des expositions connaît la participation de plus de 70 exposants représentant des entreprises publiques et privées activant dans le domaine du transport, de la logistique et des services d'accompagnement.

Secteur des transports

Logistical 2025 pour renforcer la complémentarité entre entreprises et opérateurs

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a affirmé que le Salon international des transports et de la logistique "Logistical 2025", ouvert dimanche au Palais des expositions (Alger), constituait une opportunité stratégique pour renforcer la complémentarité entre les entreprises et les opérateurs des transports, voire une plateforme d'échange d'expertises et d'innovations dans ce domaine vital. Cette 8e édition, qui se tient du 18 au 20 mai, réunit plus de 70 exposants représentant les secteurs du transport maritime, aérien, ferroviaire et routier, ainsi que des entreprises activant dans les services logistiques et les infrastructures connexes. Après avoir procédé à l'inauguration du Salon, M. Zitouni et le ministre des Transports, Saïd Sayoud, ont sillonné les différents stands, où ils se sont enquis des dernières évolutions en matière de transport et de logistique et écouté les préoccupations des exposants et des professionnels du secteur. Dans une allocution prononcée en son nom par le secrétaire général du ministère, El Hadi Bekir, le ministre du Commerce intérieur a réaffirmé l'engagement de son secteur à renforcer la résilience et l'efficacité du système logistique national, en veillant à respecter les normes internationales pour améliorer la compétitivité de l'Algérie sur les mar-



chés mondiaux. Le ministre a en outre souligné que la décision d'adopter le système de travail continu 24h/24, au niveau des ports algériens, conformément aux orientations du président de la République, avait eu un impact très positif, en contribuant à améliorer la circulation des marchandises et à réduire les coûts, renforçant ainsi l'efficacité des chaînes d'approvisionnement nationales. De son côté, le ministre des Transports, dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Djamel Eddine Abdelghani Dridi, a relevé l'importance de ce Salon, soulignant le nombre croissant de participants et leur rôle dans le soutien au secteur des transports, étant pilier essentiel de l'économie nationale. M. Sayoud a indiqué que son département ministé-

riel œuvrait à la mise en œuvre d'un programme ambitieux incluant le lancement d'appels d'offres internationaux pour l'acquisition de nouveaux trains et l'affrètement d'avions cargo, ainsi que l'entretien des navires, dans le cadre du soutien aux exportations algériennes et de la facilitation du trafic commercial. Pour sa part, le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Chakib Smail Kouidri, a affirmé que ce Salon constituait un espace ouvert au dialogue et à l'échange d'idées, avec un programme prévoyant des conférences et des tables rondes animées par des experts, sur les défis et opportunités dans le secteur des transports et de la logistique, outre le développement durable et la transformation numérique.

7ème édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott

Rezig préside une réunion de coordination élargie avec les opérateurs économiques participants

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, samedi à Alger, une réunion de coordination élargie ayant regroupé les opérateurs économiques algériens participant à la 7e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott (Mauritanie), dont l'ouverture est prévue jeudi prochain, indique un communiqué du ministère. La réunion s'est tenue en présence du vice-président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Djamel Guidoum, du Président-directeur général (PDG) de la SAFEX, et du

représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ajoute la même source. A cette occasion, M. Rezig a affirmé que l'organisation de cette nouvelle édition de la foire s'inscrivait dans le cadre de la vision de l'Etat pour "honorer l'Algérie à travers ses produits nationaux de qualité supérieure et à renforcer sa présence sur le marché de la Mauritanie, ce pays frère qui partage avec l'Algérie des relations historiques et des liens de fraternité solides". Il a, en outre, fait savoir que le succès des précédentes éditions de cette

foire, couronnées par la signature de plusieurs contrats de partenariat et d'exportation, reflétait la volonté commune des deux pays de développer les échanges commerciaux et de construire une coopération économique durable. La 7e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott, prévue du 22 au 28 mai 2025, mettra en avant les capacités productives de l'Algérie dans divers secteurs, dont l'industrie, l'industrie pharmaceutique, l'électroménager, l'énergie et les mines, ainsi que les énergies renouvelables, les travaux publics, l'agroalimentaire et les produits agricoles.

Statuts et régimes indemnitaires des professionnels de la santé La commission du ministère reçoit les propositions des syndicats

La commission centrale du ministère de la Santé, chargée d'examiner les dysfonctionnements et les lacunes relevés dans les statuts particuliers et les régimes indemnitaires des professionnels de la santé, a reçu l'ensemble des propositions et observations émanant des différents syndicats et corps relevant du secteur, à l'issue d'une série de rencontres tenues par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi avec les partenaires sociaux, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. "Conformément au principe de dialogue et de consensus autour des différents points discutés concernant les statuts particuliers et les régimes indemnitaires, toutes les observations ont été minutieusement examinées avec la participation d'experts de la Direction générale de la fonction publique, selon les orientations du ministre de la Santé visant à prendre en compte l'ensemble des remarques et à œuvrer à trouver les solutions et modifications nécessaires susceptibles d'améliorer les conditions socioprofessionnelles des travailleurs du secteur", précise le communiqué. L'exa-

men a porté sur plusieurs axes fondamentaux, dont notamment "la carrière professionnelle, en mettant l'accent sur la facilitation de la promotion dans la grille des fonctions pour certains corps, et l'adaptation du rythme de promotion pour d'autres, en fonction de la nature des missions et des formations spécialisées". Concernant les postes supérieurs, "il a été proposé de réexaminer les demandes relatives à ces postes pour certains corps, en ce qui concerne les conditions de nomination, le nombre de postes et leur classification, en sus de la révision des indemnités y afférentes". Quant aux régimes indemnitaires, il sera procédé à l'examen de la possibilité d'officialiser certaines primes et indemnités, notamment celles liées à des activités ou à des postes nouvellement créés", selon la même source. S'agissant de la "sécurité professionnelle", il sera proposé "une série de mesures organisationnelles et juridiques garantissant la protection professionnelle, psychologique et morale des personnels du secteur contre diverses formes d'agressions et de harcèlement dans

l'exercice de leurs fonctions au sein des établissements de santé et des structures administratives, tout en assurant un environnement de travail sûr et motivant". Pour le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts en vue de parvenir à des solutions adéquates, tout en maintenant les canaux de dialogue ouverts et en prenant toutes les mesures nécessaires permettant aux fonctionnaires du secteur de bénéficier d'augmentations salariales". "Toutes les nouvelles propositions seront soumises aux services compétents pour avis et pour valider ce qui peut être introduit comme première mesure, avant la fin du mois de juin prochain. La mouture finale sera ensuite présentée aux organismes habilités pour examen". Le ministre a mis en exergue l'importance de "saisir cette opportunité pour instaurer des statuts particuliers à la hauteur des énormes sacrifices consentis par les professionnels du secteur", saluant, par la même, "leur engagement constant au service et à la protection de la santé des citoyens", conclut le communiqué.

Spéculation illicite sur le lait

Un individu placé en détention provisoire à Mila

Le tribunal de Chelghoum Laïd (Cour de Mila) a ordonné, mercredi, le placement en détention provisoire d'un individu impliqué dans une affaire de spéculation illicite sur le lait et détention de denrées alimentaires avariées, indique un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Chelghoum Laïd informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte

contre la spéculation illicite de produits essentiels subventionnés, les services de Sûreté de la daïra de Tadjenayet, en coordination avec les services du commerce de wilaya, ont repéré un local commercial à Tadjenayet où étaient entreposés 420 sachets de lait pasteurisé subventionné, destiné à être détourné pour la production de glace», précise la même source. «Une quantité importante de produits périmés utilisés dans la production de la glace a également été découverte », ajoute la même source. « En

date du 14 mai 2025, le mis en cause a été présenté devant le parquet de la République près le tribunal de Chelghoum Laïd. Il a été poursuivi conformément à la procédure de comparution immédiate pour délit de spéculation illicite sur le lait et délit de détention illégale de denrées alimentaires avariées», ajoute la même source. «Lors de la comparution devant le tribunal correctionnel, celui-ci a ordonné le report de l'affaire et le placement du mis en cause en détention provisoire», conclut la même source.

Algérienne des Eaux (ADE)

Lancement de la facturation en ligne

L'Algérienne des Eaux (ADE) a procédé, dimanche à Alger, au lancement de la nouvelle version de son application numérique "MiyahiMob", permettant aux clients de recevoir leurs factures par voie électronique et de régler leurs anciennes factures. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre des efforts de l'entreprise pour renforcer la transformation numérique et améliorer la qualité du service. L'annonce a été faite lors de l'ouverture de la 20e édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau "SIEE Pollutec2025", du 18 au 20 mai au Palais des Expositions, présidée par le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, en présence de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali. Dans une déclaration à l'APS, le directeur central chargé de la clientèle et de la communication à l'ADE, Salah Eddine Cheriet, a précisé que cette nouvelle version, développée par l'entreprise, contribuera à la mise à jour de la base de données des clients afin de

permettre l'envoi des factures par e-mail et SMS. Soulignant que cette seconde version vient pallier les lacunes de la première lancée en 2023, le responsable a indiqué que la nouvelle version permet aux clients de créer des comptes personnels pour consulter leurs anciennes factures, demander leur envoi par e-mail, simuler une facture, payer en ligne, déposer des réclamations et localiser les agences commerciales de l'entreprise. Dans le cadre de l'amélioration des services, l'ADE a entamé l'émission des premières factures d'eau et d'assainissement en langue arabe, a ajouté M. Cheriet indiquant que ces factures seront généralisées progressivement au cours de ce trimestre ou au plus tard au suivant, parallèlement à la collecte des données des clients, notamment via des échanges directs avec eux. Par ailleurs, l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) a étudié, de 2021 à avril 2025, environ 162.000 dossiers de demande d'autorisation de forage de puits, dont 12.000 entre janvier et avril 2025,

reçus via le guichet unique, a indiqué le directeur général de l'ANRH, M. Hocine Ben Moufouk, dans une déclaration à l'APS. Ben Moufouk a précisé que 75% de ces demandes ont été approuvées par l'Agence, tandis que les autres ont été rejetées en raison d'insuffisance de ressources en eau, de proximité avec les zones protégées ou de dossiers incomplets. Concernant les nouveaux projets de l'ANRH, l'intervenant a souligné que celle-ci avait lancé en 2025, une opération pour la réalisation de 14 études pour la protection des villes contre les inondations, qui viennent s'ajouter aux 16 études réalisées l'année dernière dans plusieurs wilayas, à l'instar d'Annaba, Chlef, Sidi Bel Abbès et Saïda, ajoutant que ces études seront introduites au titre des plans d'aménagement urbain des villes concernées. L'Agence a également lancé la réalisation d'études préliminaires pour le projet de transfert d'eau d'Adrar vers Timimoun et la mine de Gara Djebilet (Tindouf), en vue d'alimenter la population de cette région et la mine en eau.

Déploiement de la fibre optique Signature d'un protocole d'accord entre Algérie Télécom et l'ANGEM

L'entreprise Algérie Télécom (AT) a signé un protocole d'accord avec l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) dans le cadre du déploiement de la fibre optique à travers l'ensemble du pays, a indiqué lundi un communiqué d'AT. "Ce partenariat stratégique vise à encourager l'entrepreneuriat national en accélérant le déploiement de la fibre optique à travers le pays, grâce notamment à un tissu local de micro-entreprises formées et opérationnelles", précise la même source, rappelant que ce protocole d'accord a été signé le 29 avril dernier à l'occasion de la célébration du 22ème anniversaire d'Algérie Télécom. Conformément à cet accord, l'ANGEM "sera chargée de sélectionner, proposer et financer, en coordination avec Algérie Télécom, des entrepreneurs spécialisés dans le raccordement en fibre optique", alors qu'AT "assurera leur formation technique et les intégrera dans son plan national de déploiement de la fibre jusqu'au domicile du client (FTTH)", ajoute le communiqué. Le recours aux micro-entreprises locales "traduit la volonté d'AT de renforcer les compétences techniques nationales et d'accélérer la cadence de déploiement de la fibre optique au domicile du client dans toutes les wilayas pour ainsi atteindre l'objectif de généralisation du réseau national en FTTH selon les prévisions énoncées", ajoute la même source. En outre, cette "démarche innovante s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de transformation numérique et de promotion de l'initiative privée, avec pour ambition de concilier progrès technologique, la création d'emplois durables et l'inclusion socio-économique", note le communiqué, soulignant qu'à travers cet accord, AT et l'ANGEM "réaffirment leur engagement commun pour une économie numérique inclusive, durable et ancrée dans les réalités locales, plaçant ainsi le citoyen au cœur de leur action".

BEM - Bac

Toutes les dispositions prises pour le bon déroulement des épreuves

Les services du ministère de l'Education nationale ont pris toutes les mesures et dispositions pour le bon déroulement des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat session juin 2025, a affirmé le secrétaire général (SG) de l'Office national des examens et concours (ONEC), Mohamed Hadj Koula. Dans une déclaration à l'APS, M. Hadj Koula a précisé que "toutes les mesures et dispositions relatives à l'organisation des épreuves du BEM et du Bac (session juin 2025) ont été prises, pour assurer aux candidats des conditions optimales, dont la mobilisation de près d'un million de fonctionnaires du secteur de l'éducation pour l'organisation et l'encadrement de l'opération". Et de préciser que les sites dédiés au téléchargement des convocations pour les examens écrits "demeureront accessibles jusqu'à la fin des deux épreuves", et ce, a-t-il dit, "afin de permettre aux candidats de récupérer leur convocation en cas de perte". A cette occasion, M. Hadj Koula a invité les candidats des deux épreuves, dont le nombre dépasse 1.6 million, "à lire attentivement les instructions sur leurs convocations, et à repérer à l'avance le centre d'examen afin d'éviter tout retard, ainsi qu'à se munir de ladite convocation et de la carte d'identité pour les présenter à l'entrée du centre jusqu'à la fin des épreuves". Il a également souligné "la nécessité pour les candidats de rejoindre les salles d'examens au moins une demi-heure avant le début de chaque examen (matin et après-midi)", soulignant qu'il "est considéré en retard tout candidat arrivant après 8h00 pour le matin, et après 14h00 pour l'après-midi pour le BEM, et après 14h30 pour le Bac". S'agissant de la nature des sujets, "aucun changement n'est prévu par rapport aux années précédentes", a affirmé Mohamed Hadj Koula, précisant que "les sujets des épreuves seront puisés dans les cours dispensés en classes durant l'année scolaire".

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCE

DAIRA DE REMCHI

COMMUNE DE REMCHI

N.F : 095515049000156

L'Appel D'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°05/2025

Monsieur: Le Président De l'Assemblée Populaire Communale de REMCHI lance un avis D'appel D'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales conformément à l'article 44 du décret présidentiel N° 15- 247 et l'article 39 de loi N°12-23 en date du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics pour la réalisation de projet: Entretien Et Aménagement Des Ecoles Primaires A Travers La Commune De Remchi (Lot N° 01: Aménagement de l'école Primaire Ben yakhlef Abdallah –Remchi, Lot N° 02: Aménagement de l'école Primaire Hadj abdelkader Mohammed –Remchi, Lot N° 03: Aménagement de l'école Primaire Benyechou cherif à la localité Sidi Cherif, ot N° 04: Aménagement de l'école Primaire Belhecini abdelkader à la localité ain amouche, LOT N° 05: Aménagement de l'école Primaire Benothmene Abderrahmen - Remchi, LOT N° 06: Aménagement De L'école Primaire Ben Bouzienne Abdelkader -Remchi)

Conditions d'éligibilité : Selon l'article 04 du cahier des charges

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés n° 02–contre paiement d'un montant de 4.000,00 DA– lors des jours et horaires de travail.

Les offres devront parvenir à Monsieur: Le Président De l'Assemblée Populaire Communale de REMCHI dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou régionaux et BOMOP, sous enveloppe principale anonyme portant la mention : « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - L'Appel D'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 05/2025 ; Entretien Et Aménagement Des Ecole Primaires A Travers La Commune De Remchi (Lot N° 01: Aménagement de l'école Primaire Ben yakhlef Abdallah - Remchi, Lot N° 02: Aménagement de l'école Primaire Hadj abdelkader Mohammed –Remchi, Lot N° 03: Aménagemen de l'école Primaire Benyechou cherif à la localité Sidi Cherif, ot N° 04: Aménagement de l'école Primaire Belhecini abdelkader à la localité ain amouche, LOT N° 05: Aménagement de l'école Primaire Benothmene Abderrahmen Remchi, LOT N° 06: Aménagement De L'école Primaire Ben Bouzienne Abdelkader -Remchi), Cette enveloppe principale contiendra 03 plis : Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppe séparées et cachetées, ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière »

Les offres doivent être accompagnées par les pièces suivantes

A- LE DOSSIER DE CANDIDATURE

• une déclaration de candidature

• une déclaration de probité

• les statuts pour les sociétés + copie d'attestation de dépôt légal des comptes sociaux

• les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

• Copie du certificat de qualification professionnelle activité principale Bâtiment, Catégorie 01 et plus en ce qui concerne les lots (01, 02, 03, 04)

• Copie de l'acte ANSEJ – ENGEM – CNAC en ce qui concerne les lots (05 et 06) sont réservés uniquement

• Copie d'attestation de mise à jour (CNASAT, CASNOS, CACOBATPH)

• Copie d'Attestation d'affiliation CNAS du personnel exigé, indiquant l'employeur

• Copie les références professionnelles (les attestations de bonne exécution des travaux similaire)

• Copie du registre de commerce électronique

• Copie de casier judiciaire datant de moins de 03 mois

• Copie de la carte fiscale

• Plan de charge signé et cacheté

• Copie de la fiche de moralité fiscale

• Copies des bilans annuels des trois dernières années et les références bancaires

• Liste du matériel avec justification (justification de la propriété ou cartes grises + assurance)

• Copie de l'extrait de rôle de moins de 03 mois

B- OFFRE TECHNIQUE :

• une déclaration à souscrire

• Planning des travaux et de réalisation signé et cacheté

• le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » + Un mémoire technique justificatif

C- OFFRE FINANCIERE :

• La lettre de soumission + Détail quantitatif et estimatif + bordereau des prix

• Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours ainsi que la durée de préparation des offres à compter du dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.

• Cet avis tient lieu de convocation des soumissionnaires pour prendre part à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour ouvrable à la date de dépôt des offres de 08.00 à 13.30 h et l'ouverture des plis le même jour à (14.00 h). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

LePrésident de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007840 20.05.2025

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'ORAN

Daira d'ARZEW

Commune d'ARZEW

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacité minimale N°08/2025

La commune d'Arzew dont le siège est au N°03 rue Abdelhamid BENBADIS Arzew lance un

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacité minimale N°08/2025

Etude et suivi et extension de 06 classes à l'école Kaid Ahmed à Hal Gourine D'Arzew.

« partie extension de 06 classes à l'école Kaid Ahmed à Hal Gourine D'Arzew »

Le présent avis d'appel d'offre national ouvertavec exigence de capacité minimale s'adresse aux entreprises qualifiées catégorie 03 et plus en travaux Bâtiment activité principale, les soumissionnaires intéressés par le présent avis, doivent retirer le cahier des charges à l'adresse sus indiquée contre le paiement de dix mille dinars (10.000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de reproduction.

*les offres doivent comporter les documents suivants : (Dossier de candidature– Offre technique- Offre financière).

1-Dossier de candidature

a) Déclaration de candidature ; jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée,

b) Une déclaration de probité ; remplis daté et signé

c) Les statuts pour les sociétés ;

b) Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires

- Capacités professionnelles : Certificat de qualification et classification en cours de validité catégorie (03) et plus activité principale en bâtiment

Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) derniers années 2021-2022-2023 visée par les services des Impôts.

Capacités techniques : Moyens humains

* Diplômes justifiés par la mise à jour CNAS valide + attestation d'affiliation valide le jour de l'ouverture des plis.

* Moyens matériels :

- Matériels roulant : justifié par les copies de cartes grises au nom du soumissionnaire +police d'assurance en cours de validité ou contrat de location notariés

- Matériels non roulant : justifié par des factures d'achats définitive et rapport d'expertise PV d'huissier de justice.

e) Référence professionnelles : justifiées par des attestations de bonnes exécutions de même nature délivrées par des maitres d'ouvrages

1. Copie du registre de commerce électronique

2. Copie Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBAT en cours de validité

3. Extrait de rôles en cours de validité apurés ou avec un échéancier de paiement et porte la mention d'inscrit au fichier national des fraudeurs

4. Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés de l'année2023.

5. Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »

6. Copie du casier judiciaire moins de 03 mois

2- L'offre technique comprendra :

1. Une déclaration à souscrire remplis dater et signé ;

2. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3. Le délai d'exécution +Le planning détaillé

4. Tout document permettant d'évalue l'offre technique et un planning d'exécution des travaux suivant le délai proposé, une mémoire technique justificative et tout document exigé en application de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementations des marchés publics et délégation du service public.

3- L'offre financière comprendra :

1. la lettre de soumission renseignée intégralement daté et signé ;

2. le bordereau des prix unitaires (BPU) remplis daté et signé ;

3. le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis daté et signé;

N.B : Le BPU et DQE ne doivent comporter aucune rature ou surcharge faute de quoi l'offre sera rejetée.

L'enveloppe extérieure, renfermant les trois plis fermés (dossier de candidature, offre technique et offre financière), devra être anonyme comportera que la mention :

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacité minimale N°08/2025

Etude et suivi et extension de 06 classes à l'école Kaid Ahmed à Hal Gourine D'Arzew.

« partie extension de 06 classes à l'école Kaid Ahmed à Hal Gourine D'Arzew »

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La Date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à partir de la date de la première parution de l'avis sur la presse nationale, le BOMOP à 12h 00.

L'ouverture des plis se fera le même jour « » à13h 00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre quatre vingt-dix «90» jours à compter de la date limite de réception des offres.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés à :

Siège de la commune N° 03 Rue Abdelhamid Ben Badis -Arzew-

Le président de l'Assemblée Populaire D'Arzew

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007853 20.05.2025

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM

DAIRA DE SIDI ALI

COMMUNE DE SIDI ALI

AVIS D'ADJUDICATION AUX ENCHERES PUBLIQUES

DU MARCHE QUOTIDIEN ET LA VILLE

DE SIDI ALI

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Sidi Ali porte à la connaissance du public qu'il sera procédé à la mise aux enchères marche quotidien et la ville de sidi Ali pour une durée d'un (01) années renouvelables dans un délai de trols (03) ans, sur la mise à prix suivante : trois cents vingt-deux mille trois cents soixante-quatre Dinars Algériens (322.364.00DA) par mois.

L'adjudication aura lieu au siège de l'APC de Sidi Ali à 09h, après dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis sur les journaux nationaux, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'adjudication sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les intéressés doivent consulter le cahier des charges contre une quittance de paiement de 5.000.00 DA au trésorier intercommunal de Sidi Ali, et déposer leur dossier complet auprès du secrétariat général de la commune de Sid Ali.

LE DOSSIER COMPORTE LES PIECES SUIVANTES :

- Une demande d'admission légalisée et timbrée à 40 DA comportant l'engagement de respecter le cahier des charges.

- Un chèque bancaire visé d'un montant de 60 % de la mise à prix datée d'au moins d'une semaine déposée au niveau du trésorier intercommunal de Sidi Ali contre une quittance, ou une caution de garantie déposée auprès du trésorier intercommunal contre un récépissé, ce montant ne sera restitué qu'après un (01) mois de la date de la délivrance de la main levée signée par le P/APC.

- Extraits des pièces fiscales et parafiscales (CNAS et CASNOS) récentes du participant et de son cautionnaire.

- Un certificat de la résidence du participant et de son cautionnaire d'au moins de six (06) mois.

- Un certificat de nationalité et copie de la CNI du participant et de son cautionnaire.

- Un extrait de rôle apuré daté d'au moins de 03mois établi par les services de l'inspection des impôts de la commune de résidence pour le participant et de son cautionnaire.

- Certificat de solvabilité bancaire récente du participant et de son cautionnaire de la même banque de domiciliation + RIB.

- Copie du registre de commerce de l'activité portant code 611016 (récépissé non valable).

- Une attestation notariée du cautionnaire récente.

- Un Casier judiciaire daté au moins de trois mois du participant et de son cautionnaire.

- Une attestation de non faillite du participant et de son cautionnaire.

- Certificat de moralité établi par le P/APC de la commune de résidence.

- Une attestation de domiciliation bancaire.

- Certificat d'existence CN20 du participant et de son cautionnaire.

- Certificat de solvabilité délivré par le P/APC de la commune de résidence.

- Quittance originale du paiement du cahier des charges pour un montant de 5.000.00 DA.

Observations :

- Tout dossier ne remplissant pas les conditions sus-énumérées sera rejeté.

- Les dossiers doivent être déposer pondant le jour des enchères.

- Les offres doivent étres cachetées et scellées, en utilisant deux enveloppes intérieures séparées portant, la mention « ADJUDICATAIRE » et « CAUTIONNAIRE », l'enveloppe extérieure portera la mention suivante :

AVIS D'ADJUDICATION AUX ENCHERES PUBLIQUES

DU MARCHE QUOTIDIEN ET LA VILLE

DE SIDI ALI

« A NE PAS OUVRIR

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007846 20.05.2025

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DAIRA DE HAMMAM BOU HADJAR

COMMUNE DE HAMMAM BOU HADJAR

NIF N° : 09764604905711501.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n°15/247 du 16 /09/2015 portant code des marchés et délégation de service public , le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Hammam Bou Hadjar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°04/2025 paru dans le journal quotidien la langue arabe « MANBAR EL QORAE » en date du 21/04/2025 et en langue française dans le journal « LE CARRFOURE D'ALGERIE » en date du 21/04/2025 qu'après analyse et évaluation des offres techniques et financières par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres est attribué le projet ci-dessus :

• Acquisition d'un RETRO CHARGEUR au profit de la commune de Hammam Bou Hadjar .

* Travaux	ENTREPRISE	N° NIF	MONTANT	DELA	OBS
Acquisition d'un RETRO CHARGEUR au profit de la commune de Hammam Bou Hadjar	SARL TIRSAM BATNA	000705019007948	11.200.000.00 DA	Délai de livraison :30 jours -délai service après vente : 10 ans -délai de garantie : 25 mois	Offre la plus avantageuse

Les entreprises soumissionnaires peuvent adressées leurs recours auprès de la commission des marchés publics, dans un délai de 10 jours à partir de la 1^{re} parution du présent avis, Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 /09/2015 portant code des marchés et délégation de service public.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE,

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007794 20.05.2025

Journée nationale de l'étudiant du 19 mai

Un parcours et un éternel combat de 1956 à 2025

Par B. Habib

Boudkhil, Taleb Abderahmane le chimiste de la révolution, Akid Lotfi ... une évocation et un symbole d'une jeunesse en lutte pour l'indépendance du pays. Leurs noms sont aujourd'hui gravés en lettres d'or dans la mémoire des Algériens mais aussi dans les annales de la jeunesse et des étudiants patriotes et épris de liberté pour la cause de leur pays.

Le 19 mai 1956 marqua le couronnement des efforts d'union et de solidarité des étudiants en signe de protestation contre la France coloniale face à l'impératif du devoir national auquel avait appelé le Front de libération nationale (FLN) à travers la célèbre grève estudiantine. Un tournant qui renforça l'action du peuple algérien à travers ses différentes composantes pour l'indépendance.

A cette douloureuse occasion qui coïncide avec le 69ème anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant, le wali d'Oran Samir Chibani, accompagné des autorités locales civiles et militaires, du PAPW, des membres du Parlement des représentants du Scout musulman algérien, de la société civile, du Conseil supérieur de la jeunesse, s'est rendu à lundi matin à l'IAP, l'école algérienne spécialisée dans l'industrie du pétrole et des hydrocarbures à l'université Oran 1 «Ahmed Benbella», pour se recueillir et réciter la sainte «Fatiha», à la mémoire des étudiant martyrs durant la révolution avant de déposer une gerbe de fleurs sur leur stèle commémorative. La délégation officielle du wali s'est envolée par la suite au campus universitaire «Dr Taleb Mourad Salim» de la même université où des expositions et des activités organisées par plusieurs

associations estudiantines et des clubs scientifiques tels le Laboratoire de l'informatique, l'Institut de criminologie, l'Institut de traduction et des langues, furent présentées au wali et sa délégation dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale de l'étudiant. L'hommage aux étudiants dédié par le wali vint par la suite lors de la cérémonie de remise de distinctions à la salle des Conférences «Bekhlouf Tahalit» laquelle a été ponctuée par une présentation sur le combat héroïque mené par les étudiants moudjahidine afin que l'Algérie soit indépendante. Partout où est allé le wali à travers les stands des étudiants qu'il a visités, il a n'a cessé de répéter que l'investissement dans la jeunesse algérienne est la clé de la réussite, d'acquisition du savoir et des technologies et du développement du pays.

Préparation de la saison estivale 2025

Des efforts et des améliorations à prévoir

Synthèse de B. L.

Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a présidé dimanche 18 mai 2025 une réunion de coordination dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2025 en présence de plusieurs cadres et élus de la wilaya. Le wali a donné des instructions visant à garantir la réussite de la saison estivale et à assurer les conditions de confort et de sécurité aux citoyens, en rappelant le caractère hautement touristique de la wilaya d'Oran. À cette occasion, il a d'abord écouté les exposés des directeurs exécutifs sur les mesures prises pour assurer le bon déroulement de la saison estivale. Le Directeur du Tourisme a confirmé la mise en place de toutes les dispositions nécessaires pour une saison estivale réussie, notamment à travers la vérification de l'état de préparation des établissements hôteliers et le respect des normes d'exploitation et de qualité de service. Un programme d'inspections a été établi en coordination avec les directions de la Santé, du Commerce, de la Protection Civile et des services de sécurité, ayant touché 35 établissements hôteliers à ce jour, et qui se poursuivra durant toute la saison. Des sorties de contrôle sont également prévues dans le cadre du travail des équipes mixtes (Commerce-Tourisme et Commerce-Artisanat) pour superviser les hôtels, les agences de voyages ainsi que les artisans. Concernant l'exploitation touristique des plages, des sorties sur le terrain sont programmées durant toute la saison, conformément à l'instruction interministérielle du 5 mai 2025, qui impose un contrôle hebdomadaire des plages concédées. Il a aussi été question de la nouvelle instruction interministérielle concernant l'attribution des concessions pour l'exploitation touristique des plages autorisées à la baignade pour la saison 2025, qui prévoit désormais une concession temporaire et révo-



cable d'un an seulement, au lieu de cinq ans comme prévu par l'article 23 du décret exécutif 04-274 du 5 septembre 2004. Le directeur du tourisme a aussi indiqué que le parc hôtelier de la wilaya compte 216 établissements, toutes catégories confondues, avec une capacité d'hébergement de 22 199 lits et 5 731 emplois directs. Treize nouveaux projets, représentant une capacité de 1 588 lits et créant 374 postes directs, entreront en exploitation cette année. Le Directeur de la Jeunesse et des Sports a présenté les préparatifs liés aux auberges et camps de jeunesse, incluant leur réhabilitation, ainsi qu'un programme d'animations destiné aux enfants et jeunes des régions du Sud et des Hauts Plateaux. Le Directeur des Travaux Publics a exposé les travaux de réhabilitation des plages, en coordination avec la Direction du Tourisme, répartis sur deux zones : à l'Est et à l'Ouest d'Oran. Le Directeur des Transports a affirmé la disponibilité du secteur, notamment pour le transport aérien et maritime, ainsi que pour l'accueil de la diaspora. Un nouveau circuit de transport «ETO» reliant Kristel à Belgaid a été mis en place. Le Directeur du Commerce a souligné la

mise en œuvre de mesures de contrôle et de prévention contre les intoxications alimentaires. De son côté, le Directeur de la Santé a fait état des contrôles médicaux dans les hôtels et des analyses des eaux de mer menées par trois établissements de santé de proximité à Boutlelis, Ain El-Türk et Arzew. Les représentants de Sonelgaz et SEOR ont également exposé leurs plans pour assurer un bon déroulement de la saison. Par ailleurs, il est urgent d'attirer l'attention des responsables locaux notamment ceux de la Corniche oranaise sur l'état déplorable des plages en matière de saleté et détritiques qui ternissent l'image d'Oran alors que la saison estivale est imminente. Presque toutes les plages sont dans cet état piteux et jusqu'à vendredi dernier, le statu quo semble être le maître-mot. Aussi, les pseudo-plagistes sont déjà sur place occupant les plages avec leurs tables et parasols et imposant des tarifs incompréhensibles. Faut-il tirer la sonnette d'alarme à chaque saison estivale sur ces énergumènes sans foi ni loi qui obligent les estivants à obéir à leur diktat comme s'ils étaient les propriétaires de ces plages ?

Pêche de la sardine

Campagne de sensibilisation sur le respect de la taille marchande

La Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Oran a lancé une campagne de sensibilisation destinée aux pêcheurs des ports d'Oran et d'Arzew sur l'importance du respect de la taille commerciale dans la pêche de la sardine, ont indiqué les organisateurs. Cette campagne, organisée en coordination avec la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya, a débuté la semaine dernière et se poursuivra tout au long de la saison de pêche de la sardine, qui s'étend de mai à novembre, a précisé le Directeur de cette chambre, Abdelbasset Hamri. Il a ajouté que l'objectif est d'attirer l'attention des professionnels du secteur sur la nécessité de respecter la taille commerciale légale de la sardine, fixée à un minimum de 11 centimètres. Il a rappelé que cette exigence s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions du décret exécutif N° 04-86 du 18 mars 2004, qui fixe les tailles commerciales minimales des ressources biologiques, dont la sardine. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à préserver les ressources halieutiques et à promouvoir une pêche durable, selon la Direction du secteur, qui a souligné que le non-respect des tailles minimales autorisées compromet le renouvellement naturel des espèces, notamment la sardine qui constitue une ressource essentielle dans la région. Cela a également des répercussions négatives sur l'écosystème marin et menace la durabilité de l'activité économique dans le secteur de la pêche.

Imprimés et formulaires de l'administration

Recommandé de les acheter chez le buraliste ou cyber

Actuellement, le citoyen Oranais et Algérien en général est confronté, non pas à la lenteur administrative, mais à un manque criant de certains imprimés et formulaires introuvables au niveau de guichets de certaines administrations. A l'heure où l'on parle de grandes avancées en termes d'information des services, numérisation des données, la pénurie des documents administratifs fait des siennes, y compris au sein des administrations névralgiques. Le comble, c'est qu'on peut trouver ces documents chez le buraliste du coin ou l'écrivain public. La wilaya d'Oran connaît un phénomène paradoxal celui de la vente d'imprimés et de timbres fiscaux au niveau des kiosques, alors qu'à la base ces documents ne doivent être disponibles que dans les administrations publiques. Or, ils sont introuvables dans les administrations et paradoxalement disponibles et monnayés auprès des écrivains publics postés devant les administrations et surtout les mairies. De nombreux citoyens rencontrés au niveau de certaines administrations, se sont interrogés à propos du phénomène de la vente des imprimés officiels chez les buralistes, établis à proximité des administrations publiques, sachant que la majorité de ces documents sont censés être disponibles et distribués gratuitement aux citoyens. Du coup, ces derniers reprochent ouvertement à certains fonctionnaires de ces administrations d'être derrière l'indisponibilité des imprimés au niveau des guichets et les soupçonnent aussi de complicité avec les buralistes et écrivains, car comment expliquer l'indisponibilité de ces documents dans certains bureaux ?

La réforme de l'administration et la lutte contre la bureaucratie demeurent une préoccupation permanente dans le plan d'action du premier responsable de la wilaya d'Oran, qui entend consolider la mise en œuvre du plan national de simplification et d'amélioration des procédures administratives. Pourtant, tous les moyens, humains et matériels, ont été mobilisés en vue d'une concrétisation diligente des différents projets attribués au ministère de l'intérieur, ainsi que de ceux dont il assure le pilotage. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet du gouvernement visant la modernisation et la numérisation des administrations et services publics. La lutte contre la bureaucratie constitue une priorité voire un souci majeur pour le wali d'Oran.

YOUCEF CHAIBI

Relizane

Arrestation d'un charlatan en possession de substances psychotropes

Dans le cadre des efforts déployés dans la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment urbaine, les éléments de la police de la Sûreté Urbaine de Médiouna, relevant de la Sûreté de la wilaya de Relizane, ont réussi à mettre fin à un traficant de psychotropes dans la ville de Médiouna et saisir 44 capsules de Prégabaline, 10 comprimés de drogue dure Ecstasy et des objets utilisés dans la magie et la sorcellerie. Les faits de l'opération remontent à la bonne exploitation d'informations reçues par les éléments de la Sûreté urbaine, indiquant qu'une personne stockait une quantité de substances psychotropes en vue de les vendre, en coordination avec le Procureur de la République près le Tribunal de Mazouna. Il a été arrêté et les objets susmentionnés ont été saisis à son domicile, en plus de personnes pratiquant la magie et la sorcellerie. Après avoir accompli toutes les procédures légales, le suspect a été présenté devant le Procureur de la République près le Tribunal de Mazouna.

N. Aymen

Tiaret

Plus de 3 quintaux de viande blanche saisis

Dans le cadre de ses opérations et activités visant à assurer la santé, le confort et la sécurité des citoyens, à protéger les consommateurs et à maintenir les règles d'hygiène et de santé publique, les membres de l'unité du Département de la Sécurité Publique de la Sûreté de la wilaya de Tiaret ont pu saisir une quantité de viande blanche avant d'être écoulée dans les boucheries. La première opération remonte au 14/05/2025, suite à des patrouilles de surveillance et d'inspection, et lors de l'opération de surveillance, une quantité de viande blanche chargée dans un camion frigorifique pesant 03 quintaux et 64 kg de viande blanche a été saisie à défaut d'un certificat médical vétérinaire. Ainsi et après avoir examiné la quantité de viande saisie par le vétérinaire, celui-ci a confirmé qu'elle était propre à la consommation humaine. Elle a donc été saisie, conformément à la réglementation, et déposée au centre des personnes âgées de Tiaret. Il est à souligner, que ces opérations de contrôles de la qualité sont menées sans relâche quotidiennement à travers tout le territoire de la wilaya de Tiaret en présence des différents services de la Direction du contrôle des prix.

L. Bouhala

Maghnia

En attendant le mouton de l'Aïd

Un peu plus d'une quinzaine de jour de l'Aïd, les pères de famille sont toujours à l'affût : viendra, viendra-pas? Qu'il soit roumain ou espagnol, le fameux ovin n'a pas encore fait son apparition à Maghnia et ses environs. Les citoyens de cette agglomération frontalière sont guidés par des rumeurs: «ils sont arrivés à Sebdou, non à Sebra, enfin à Mansourah dans le Grand Tlemcen, ceux de Maghnia arriveront demain, non après-demain...». Beaucoup, ici à Maghnia, pensent que c'est injuste que la deuxième daïra de la wilaya n'ait pas encore reçu son quota de moutons promis. Les éleveurs de la région sont eux aussi aux aguets. «Les prix n'ont pas vraiment baissé, à peine quelques milliers de dinars; à titre d'exemple, les moutons qui coûtaient 120 000 DA sont aujourd'hui à 110 000 DA et c'est toujours inaccessible pour les petites et moyennes bourses...». Selon un élu de la commune, Maghnia recevra très bientôt une quantité de ces bêtes, mais quand? En attendant, beaucoup déclarent que si la situation reste en l'état, ils feront l'impasse sur le sacrifice de cette fête religieuse.

M. AMMAMI

Mostaganem

Pour son bilan indiscutable, le wali largement soutenu

Par Charef Kassous

Cette fin de semaine, les citoyens de la wilaya de Mostaganem ont été extrêmement outrés par des voix élevées, de certains élus nationaux contre le chef de l'Exécutif de la wilaya de Mostaganem. Des représentants du peuple qui ne cessent guère de profiter de la tribune de l'Assemblée Nationale pour se donner en spectacle tentant de régler des comptes que les citoyens n'arrivent pas à saisir le sens ni à admettre l'ampleur. Suite à ces scènes inopportunes et au vu de la conjoncture socio-politique, ces élus ne ratent pas l'occasion d'assombrir l'image d'un responsable engagé amplement dans une dynamique de développement inégalable. Cette situation a enflammé les réseaux sociaux car les choses ont atteint leur paroxysme de par l'exagération. Face à cette constante campagne de dénigrement caractérisée, la population a réagi. C'est ainsi que notre correspondant a approché certains habitants de la wilaya afin de connaître leurs opinions sur les intentions de ces attaques à répétition contre le wali. Un cadre retraité des finances affiche sa désolation, affirmant que les députés sont censés aider un wali engagé, travailleur mais pas entraver son programme de développement par des chamailleries à distance. C'est honteux dira une mère de famille. Et de poursuivre: "C'est du jamais vu ! Nous sommes exacerbés de constater que des élus passent



leur temps à critiquer au lieu d'œuvrer à ramener des projets pour leur wilaya". Un fonctionnaire de l'éducation estime que ces élus n'ont toujours pas compris les missions pour lesquelles ils ont été plébiscités. Normalement et au vu du nombre appartenant à une même formation politique ils peuvent servir mieux la wilaya au lieu de s'enfermer dans le non-sens et le paralogisme. Un fellah chevronné explique que si, au départ, les choix des représentants du peuple furent erronés, cela ne peut engendrer que de l'aberration. Ce wali infatigable, dirait-il, avance à grands pas pour améliorer le cadre de vie des citoyens et son bilan témoigne bien de sa volonté et son engagement s'inscrivant dans la démarche de l'Algérie triomphante. Une étudiante en sociologie, en s'étonnant sur les portées de cette soi-disant discorde, s'exprime en affirmant : "On ne va pas à l'APN pour faire du théâtre". "C'est fastidieux pour notre wilaya de se don-

ner en spectacle sur l'hémicycle devant les représentants des autres wilayas et devant les membres du gouvernement". Enfin, un cheminot déclare que ce différend a des dessous occultes et on aimerait bien savoir ce que les élus ont demandé au wali et n'ont pas obtenu". Faut-il faire remarquer que sur les réseaux sociaux, les soutiens pleuvent de partout même en dehors de la wilaya. Ce dimanche matin, le wali Ahmed Boudouh a été honoré par le collectif des fellahs à l'occasion de l'ouverture du salon de la pomme de terre. D'un autre côté, les élus de l'APW, à l'ouverture de la session, ont rendu un vibrant hommage, pour son bilan, pour son engagement et pour sa vision pour le bien-être de la population de la wilaya. Un hommage grandiose pour ce qu'il réalise pour Mostaganem. Enfin, ce qui est déplorable, c'est les opportunités que l'on perd pour s'unir et construire ensemble un avenir prospère.

El Bayadh

Plusieurs projets de développement au profit d'El Abiodh Sidi Cheikh et Arbouat

Les communes d'El Abiodh Sidi Cheikh et d'Arbouat (wilaya d'El Bayadh) ont bénéficié de nombreux projets de développement, qui ont fait l'objet de lancement, de visite d'inspection et de suivi, jeudi, par le wali d'El Bayadh, Nourredine Belaribi. Dans ce cadre, le wali, accompagné du wali délégué d'El Abiodh Sidi Cheikh, Mouadene Abderabi, a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation de 200 logements publics locatifs dont la durée d'exécution est fixée à 12 mois. Il a également inspecté l'avancement des travaux de deux autres projets de 140 et 100 logements du même type dans la commune d'El Abiodh Sidi Cheikh. Dans cette même commune, le coup d'envoi a été donné pour les travaux d'aménagement urbain, de revêtement des routes et d'extension du réseau d'assainissement dans plusieurs quartiers. Le wali a également inspecté les



travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement dans les quartiers "Ed-Dakhilia" et "Chouhada 2", ainsi que le lancement des travaux de réalisation d'un espace récréatif et d'un espace vert à l'entrée de la ville. Le wali a aussi visité les chantiers de deux écoles primaires et d'un collège

dans les quartiers des 1.520 et 1.360 logements publics locatifs, ainsi qu'un centre de soins polyvalent dans le quartier des 1.300 logements. Par ailleurs, il a inspecté les projets de réalisation d'un centre de stockage de céréales de proximité d'une capacité de 50.000 quintaux, du nouveau siège de la daïra d'El Abiodh Sidi Cheikh, ainsi que d'un poste de Sûreté urbaine dans le quartier des 1.520 logements. Dans la commune d'Arbouat, relevant de la wilaya déléguée d'El Abiodh Sidi Cheikh, le wali a donné le coup d'envoi des travaux d'extension du réseau d'assainissement dans les quartiers d'Arbouat Tahtani, ainsi que des travaux d'aménagement urbain dans les quartiers de Beldiar Mohamed et Hallouz Tadj.

Journée de l'Etudiant à Saïda

Une fête dans la tradition

Les étudiants de l'université "Dr Moulay Tahar" de Saïda se sont rassemblés hier pour célébrer ensemble le 69ème anniversaire de la journée nationale de l'Étudiant. Ce 19 Mai, hautement symbolique, les autorités locales, l'ont célébré avec les étudiants à travers un programme riche et varié. Au programme, deux conférences liées aux hommes qui ont fait parler la poudre pour libérer le pays du joug colonial étaient au menu de cette commémoration historique. Tout ce qu'on peut dire à propos de cette célébration traditionnelle, c'est que tout était parfait... Gloire aux martyrs de la Révolution.

O.OGBAN

Ain Defla

Plus de 2,1 millions de quintaux de pomme de terre de saison attendus

Une récolte prévisionnelle de plus de 2,1 millions de quintaux de pomme de terre de saison est attendue dans la wilaya d'Ain Defla au titre de la campagne 2024/2025, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Les services agricoles tablent sur une production prévisionnelle de près de 2.175.000 quintaux de pomme de terre de consommation et de semence au titre de la saison en cours, a indiqué à l'APS, la chargée du dossier de la pomme de terre auprès du Service de l'organisation de la production et de l'appui technique (OPAT), relevant de la DSA, Rachida Renima. S'agissant de la pomme de terre destinée à la consommation, cultivée sur une superficie de 1.500 hectares, Mme Renima a indiqué que la production attendue était de près de 675.000 quintaux, soulignant que le rendement réalisé en ce début de campagne de récolte était de 450 qx/ha. La chargée du dossier a souligné en outre que les services agricoles avaient prévu une récolte avoisinant 1,5 millions de quintaux de pomme de terre destinée à la semence. Ainsi, la superficie récoltée jusqu'à la mi-mai en cours, et ce, depuis le début de l'opération, le 20 avril dernier, est de 170 ha situés principalement dans les périmètres d'El



Amra et Mekhatria, a-t-elle affirmé. Elle a fait savoir par ailleurs que les dernières pluies qui ont été enregistrées dernièrement dans la wilaya avaient « contribué à l'amélioration du rendement » qui a atteint en ce début de campagne 450 qx/ha, contre 350 qx à l'hectare durant la saison agricole 2023/2024. Concernant le début de la récolte de la pomme de terre de semence qui aura lieu à partir du 20 mai en cours, la responsable mise sur un rendement moyen avoisinant les 300 quintaux à l'hectare. La wilaya a également réalisé cette année une production avoisinant 1,5 millions de quintaux de pom-

me de terre d'arrière-saison, a-t-on appris auprès de la DSA. La superficie réservée à la culture de la pomme de terre d'arrière-saison est de 4.500 hectares, dont 1.000 ha pour la pomme de terre de consommation et 3.500 ha pour la semence, a-t-on souligné. Par ailleurs, les responsables de la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA) et de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) ont réitéré récemment à Ain Defla leur engagement à prendre en charge les doléances des agriculteurs locaux quant au stockage de la pomme de terre.

Tizi-Ouzou

La mûre blanche, la friandise des citadins

Chaque printemps, les trottoirs de Tizi-Ouzou se transforment en une scène pittoresque où les mûriers sont les décors et les habitants les acteurs d'un rituel annuel : la cueillette des mûres blanches qui sont une véritable gourmandise pour les citadins. C'est la pleine saison de ces fruits, appelés communément « Ettout ». Les mûriers ornementaux, plantés le long des trottoirs pour adoucir le paysage urbain en offrant verdure et ombre aux passants, sont particulièrement convoités à cette période de l'année. L'intérêt ne réside pas tant dans leur ombre rafraîchissante que dans leurs petits fruits blancs roses, à maturité, sucrés, parfumés et juteux. Alors que dans le monde rural, les villageois n'ont qu'à sortir pour cueillir une variété de fruits et de baies sauvages comme les mûres noires (issues du roncier, localement appelé Thizwal ou Thijelt), les cenelles d'aubépine (Zaârou), les azeroles (Tuvrest) ou les arbouses (Sisnou), les citadins doivent attendre le printemps pour savourer les mûres blanches. Il faut reconnaître qu'à l'ère des smartphones omniprésents, le mûrier est le seul arbre capable de captiver l'attention, le temps d'un passage sous ses branches. Les regards se lèvent, les cous se redressent, et l'on se mettrait presque sur la pointe des pieds, les yeux scrutant les branches à la recherche des fruits mûrs pour les attraper et les déguster sur-le-champ. Hommes, femmes, enfants, jeunes et moins jeunes, tous succombent à la tentation des fruits que

les mûriers offrent généreusement. «A chaque saison des mûres blanches, je ne peux m'empêcher de m'arrêter sous un arbre pour cueillir les plus accessibles », témoigne Souad, une quinquagénaire de la cité les Genêts, rencontrée justement en pleine récolte sous un mûrier de la rue Lamali Ahmed. Au lotissement Tala Allam, dans la banlieue ouest de Tizi-Ouzou, Mohamed, dont la maison donne sur un trottoir planté de mûriers, s'affaire à la cueillette, muni d'un petit seau et d'une échel-

le. Il confie que chaque année, il fait profiter sa famille de ces délicieux fruits, après les avoir soigneusement lavés. Dans la commune de Tadmaït, un habitant se souvient d'une anecdote amusante qu'il a vécue dans la station de transport : « Le fourgon était plein, mais le chauffeur était absent. Des voyageurs ont commencé à l'appeler pour qu'il démarre, et surprise, il était sur un mûrier en train de cueillir des fruits pendant que son véhicule se remplissait de passagers », raconte-t-il en riant de ce souvenir.

Ecole des sous-officiers du matériel «chahid Messaoud H'mida» de Skikda

Visite guidée pour les médias

L'école des sous-officiers du matériel chahid Messaoud H'mida de Skikda, relevant de la 5ème région militaire (RM), a organisé jeudi une visite guidée au profit des médias nationaux. Le commandant de l'école, colonel Hassan Aouissi, a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan de communication annuel du ministère de la Défense nationale et est organisée par le commandement de la 5ème RM en coordination avec la direction centrale du matériel au ministère de la Défense nationale afin de valoriser et d'approfondir le rapport de l'Armée nationale populaire (ANP) et d'en faire connaître ses différentes structures. Il a également rappelé que l'organisation de pareilles manifestations rentre dans le cadre de la politique de communication du commandement supérieur de l'ANP de mise en exergue des opportunités offertes aux jeunes algériens pour intégrer les rangs de l'ANP héritière de l'Armée de libération nationale et de rapprochement de

l'institution militaire du citoyen pour lui présenter ses diverses missions. Cette politique de communication, a-t-il ajouté, vise également à consolider les liens entre le peuple et l'armée et le rapport armée-nation et à refléter la véritable image de l'ANP en tant qu'institution républicaine moderne et professionnelle au service de la nation qui assure la défense du pays, de son unité et de l'intégrité de son territoire. Le même intervenant a en outre souligné que l'école des sous-officiers du matériel constitue " un des établissements importants de formation militaire de l'arme du matériel et de l'ANP en général qui offre diverses spécialités avec des méthodes modernes de formation et dispose de moyens matériels et humains appuyés d'une base pédagogique avec des moyens modernes ". L'occasion a donné lieu à la projection d'un documentaire de présentation de cette école et de ses missions à l'instar de la formation de maîtrise du niveau d'aptitude militaire profession-

nelle 1er et 2ème degrés (sous-officiers actifs), la formation militaire spécialisée en arme pour élèves sous-officiers actifs contractuels, élèves sous-officiers du service national et hommes de troupe du service national. L'initiative a donné lieu également la visite des diverses structures, ateliers et moyens pédagogiques de l'école qui assure des formations dans 12 spécialités dont celles des munitions, des missiles, de fabrication mécanique, d'armement moyen et petit calibres, d'armement grand calibre, d'électro-optique, de mécanique et d'électricité d'engins à chenille, de mécanique et d'électricité de véhicules à roues, du système de conduite de tir de missiles, de gestion des ressources (matière et carburant). Les invités de l'école ont ensuite suivi une exhibition d'arts martiaux. L'école était une caserne militaire sous l'occupation française. Au lendemain de l'indépendance, elle a été occupée par le bataillon des parachutistes puis celui de la défense antiaérienne.

Achir (Médéa)

La ville qui a marqué l'histoire du Maghreb central

Le site Achir, première capitale de la dynastie Ziride, édifiée dans l'actuelle commune de Kef-Lakhdar, au sud de Médéa, a occupé pendant près de deux siècles une place importante et marqué l'histoire du Maghreb central, notamment par son rôle décisif dans la réunification des tribus Senhadja, relévent des chercheurs en histoire de l'Université Yahia Fares de Médéa. Achir, considérée comme l'une des principales capitales du Maghreb central entre 936, date de sa fondation par Ziri Ben Menad, chef de la dynastie Ziride, et sa destruction en 1101 par les Zianides, s'est érigée dès son émergence en un grand centre politique et intellectuel ayant contribué à renforcer la position des Fatimides dans la région face à leurs adversaires Zenètes, a indiqué le chercheur en histoire à l'université de Médéa, Tewfik Mazari, en se basant sur les récits du géographe et historien du 12e siècle, Abu Ubeid Al-Bikri. Située à 1280 m d'altitude, la capitale des Zirides a été fondée en signe d'allégeance au calife fatimide Abou El-Kassem El Kaim, a fait savoir l'universitaire, lors d'une récente visite organisée par la direction de la Culture et des Arts dans le cadre du mois du patrimoine, à ce site classé patrimoine national en 1968. La capitale des Zirides a pris rapidement de l'importance et commençait à attirer des élites scientifiques, des intellectuels et des artisans venus de différentes régions, contribuant à son essor économique et culturel, ce qui lui a permis de vite prospérer durant le règne de son fondateur, Ziri, et plus tard, son fils Bologhine, qui a entrepris l'extension de la cité et son urbanisation. Sa position géographique idéale a fait d'elle une place inexpugnable, mais aussi un lieu d'échanges actifs, selon le chef de service du patrimoine à la direction de la Culture et des Arts, Ahmed Merbouche, qui s'est référé au récit du géographe Al-Bikri, lequel considérait que le choix de ce site était dicté par des impératifs de sécurité face à l'adversité des tribus qui dominaient certaines régions du Maghreb central. La construction de cette capitale s'est faite en trois étapes: le choix de l'emplacement, en l'occurrence le point le plus culminant de la région d'Achir, l'édification des murailles pour sécuriser le site et, enfin, la construction des palais et l'ensemble des infrastructures indispensables à la vie en communauté, a noté le chef de service patrimoine, Ahmed Merbouche. Dans son ouvrage "l'Art religieux musulman en Algérie", édité en 1973, l'historien et archéologue Rachid Bourouiba (1917-2007) avait révélé qu'Achir était répartie en quatre zones: "Menzah Bent Es-Soltane" qui était le jardin de la fille de Ziri, Achir qui signifie la tennaille en langue amazighe, "le palais Ziri", siège du gouverneur, et, enfin, "Benia", appelée également Achir de Bologhine, en référence au fils de Ziri. Ziri Ben Menad a fait appel pour l'édification de cette ville aux meilleurs architectes de l'époque qui exerçaient, notamment à Souk Hamza (Bouira) et à M'sila, selon l'ouvrage de l'historien Bourouiba.

ولاية البيض
مدربرة البينة

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

قرار رقم 09/09 مؤرخ في ١١ أفريل ٢٠١٩
الهيئة للحصول على امتياز استخراج مواد الطمي(مرملة) بالمكان المسمى واد الغاسول
ببلدية الغاسول لفائدة المؤسسة العمومية الولائية لتسيير مراكز الردم التقني بالبيض.

بإقتراح من مدير البينة
بقرار:

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لدراسة مدى التأثير على البيئة للحصول على امتياز استخراج مواد الطمي (مرملة) بالمكان المسمى واد الغاسول بلدية الغاسول لفائدة المؤسسة العمومية الولائية لتسيير مراكز الردم التقني البيض. وفق النقاط التي إحداثيتها UTM كالآتي:

رقم	س	ع
01	336496.16	3696162.12
02	336722.26	3696212.76
03	336984.22	3696169.31
04	337262.16	3696418.44
05	337372.42	3696556.93
06	337453.85	3696541.83
07	337347.20	3696341.82
08	337131.41	3696137.75
09	336874.48	3696021.39
10	336500.53	3696086.81

ولمدة ثمانية أيام (08) يوم ابتداء من تاريخ إشهار هذا القرار في الجريدتين يوميتين وطنيتين على الأقل على نفقة صاحب المشروع.

المادة 02: يحين السيد: حواسين الساسي مهندس دولة – رئيس القسم الفرعي للري بالدائرة كمحافظ محقق بمقر بلدية الغاسول.

المادة 03: يفتح لهذا الغرض سجل بمقر بلدية الغاسول مرقم ومؤشر عليه وكذا يوضع ملف كامل للمشروع يتكون من: نسخة من دراسة مدى التأثير على البيئة ونسخة من مخطط الكتلة والوضعية حتى يتمكن المواطنون من الاطلاع عليه خلال الأوقات القانونية للعمل من الساعة الثامنة (08) سا إلى الساعة الحادية عشر (11 سا) صباحا ومن الساعة الثانية(14 سا) إلى الساعة الرابعة (16سا) مساء وتدون آرائهم ملاحظاتهم في السجل حول المشروع.

المادة 04: يعلق هذا القرار بمقر البلدية والأماكن المخصصة لإعلام الجمهور وكذا الأماكن المجاورة للمشروع

المادة 05: بعد انتهاء مدة التحقيق يغلق السجل ويبيدي المحافظ المحقق استنتاجاته وكذا رأي السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي ويحرر محضر يرفع إلى السيد الوالي وذلك خلال أربعة (04) أيام التي تلي مدة التحقيق ويوقعه رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الغاسول.

المادة 06: يكلف السادة: الأمين العام للولاية، مدير التقنين والشؤون العامة، مدير البيئة، مدير الحماية المدنية، مدير الري، رئيس دائرة بريزينة، مدير المؤسسة العمومية الولائية لتسيير مراكز الردم التقني بالبيض، رئيس المجلس الشعبي لبلدية الغاسول، بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر ضمن مستند القرارات الإدارية للولاية.

توقيع
2025/05/20

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم
الكانن مكتبها بحي 400 مسكن طريق وهران عماره A7 ،
مستغاثم

الهاتف: 045.41.82.39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

تنفيذا للحكم المؤرخ في 1998/01/12 فهرس رقم 98/6 الصادر عن محكمة مستغاثم القسم التجاري الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2002/04/07 تحت رقم 2002/46، وبناء على القرار المؤرخ في 1998/12/12 فهرس رقم 98/883 بموجب أمر بالحجز على عقار صادر عن رئيس محكمة عين تادلس مؤرخ في 2019/10/01 رقم الترتيب 19/00993، لصالح المؤسسة الوطنية للتكوين بالمواد الغذائية مستغاثم في حالة تصفية إينبال ضد السيد مناد مجد تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/05/26 بمحكمة عين تادلس وذلك أمام قاضي البيوع العقارية علي الساعة 14:00 سا زوالا. التعيين: العقار المتمثل في مسكن فردي كان ببلدية عين سيدي شريف مكون من ثلاثة غرف ، صالة ، مطبخ ، مرحاض ، ساحة ، ملحق مطق ومخزن الكل في مساحة قدرها 591 متر مربع قسم 14 مجموعة ملكية 30. السعر الافتتاحي :تم تقديره بمبلغ (14.222.000,00 دج) أربعة عشر مليون ومائتين والثلاثين وعشرون ألف دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
20.05.2025

مكتب الأستاذة اسماء عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم
الكانن مكتبها بمنطقة الإسكان الحضري CIA عماره B-01، B-02، بجانب المحكة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 45.42.00.50

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 2023/11/07 تحت رقم الترتيب 23/00839 والقاضي بتأمر بحجز تنفيذي لصالح الدائن بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكذا عين تادلس 872 على عقار الدائن عويبي الحاج ابن العجال والمتمثل في: في قطعة أرض فلاحية كانت ببلدية المصفاة بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 35 أ. 63 م قسم 16 مجموعة ملكية 73. قطعة أرض ثالثة فلاحية كانت ببلدية المصفاة بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 01 أ. 03 م قسم 16 مجموعة ملكية 63، وذلك لاستيفاء مبلغ القرض الممدد في تغطية القرض متوسط المدى المؤرخة في 2015/04/16 ضف إلى توابه من فوائد وفوائد التأخير والرسم على القيمة المضافة القليلة للتفسير، بالإضافة إلى مصاريف الحجز والتنفيذ. وذلك لتنفيذ جنول قيد الرهن المشهر في المحافظة العقارية مستغاثم بتاريخ 2015/04/27 ايداع رقم 1492 مجلد 393 حجم 80 رقم 46، والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغاثم مجس قضاء مستغاثم تحت رقم 19/1390 المؤرخة بتاريخ 2019/09/25. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/06/03 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية علي الساعة 14:00 ثالثة زوالا. التعيين: العقار عبارة عن قطعة أرض فلاحية كانت ببلدية المصفاة بالمكان المسمى دوار مكاحلية ذات مساحتها 01 أ. 03 م قسم 16 مجموعة ملكية رقم 63. السعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره ستة ملايين ومائتين وخمسة وعشرون ألف دينار جزائري 6.225.000 دج. حسب تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير العقاري الأستاذ حاج علي البشير المؤرخ بأمانة ضبط مستغاثم بتاريخ 2024/11/11 رقم 24/717 على أن يكون البيع بأعلى عرض للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
20.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغاثم
محكمة مستغاثم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا، وفي أول درجة في الشكل قبول الدعوى. في الموضوع: القضاء بتصحيح الخطأ الوارد في منطوق الحكم الصادر عن قسم شؤون الأسرة المحكمة مستغاثم بتاريخ 2025/02/09 تحت رقم فهرس: 25/00790 بتاريخ ميلاد المدعية بن يمينه فتيحة لتكون المولودة بتاريخ مقترض 1982 بسيرات بدلا من المولودة بتاريخ مقترض 1998 بسيرات، وباسم والده المحجور عليه حماد و مختار ليكون لأمه بن شهيدة خيرة وبدلا من بن يمينه فتيحة والباقي بدون تغيير. مع جعل المصاريف القضائية على عاتق الخزينة العمومية. بذا صدر هذا الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه ولصحته أمضيه نحن الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
20.05.2025

الدواين العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة بلغوثي زهرة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم
مجلس قضاء مستغاثم
الكانن مكتبها بـ 100 مسكن عماره ب رقم 04
الهاتف: 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

يطلب من السيد بنك الخليج الجزائر، شركة أسهم ممثل من طرف مديره العام. العنوان : طريق الشراقة دالي إبراهيم الجزائر والذي اختار مكتبنا موطنا له. تنفيذا لعقد الرهن القانوني المؤسس لصالح البنك والعقيد بجدول قيد الرهن الاتفاقي المؤرخ في 2013/05/14 بمكتب الأستاذ بن عبد الله مجد والمشهد بتاريخ 2013/05/19 والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 198 المؤرخة في 2019/04/01. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/06/09 على الساعة 10:00 صباحا بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية بالتعيين : مسكن كان ببلدية حجاج ولاية مستغاثم ، بحي دوار الزين يحتوي على طابق أرضي يتكون من غرفة 01 واحدة، مطبخ، صالة ، بهو ، مرآب ، ومرحاض تبلغ مساحته مائة متر مربع (100م²) والذي يحمل مراجع المسح قسم 24 مجموعة ملكية رقم 54. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدره 10.971.000,00 دج عشرة ملايين وتسعمائة وواحد وسبعون ألف دينار جزائري في مرحلة العروض لمن تقدم بأي عرض.

المحاضرة القضائية
20.05.2025

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ بلعباس بن قرعة إسماعيل.
الموثق بعين تموشنت، شارع بشير بن عبد السلام رقم 03 عين تموشنت.
الهاتف: 0697.101.346

إعلان عن بيع حقوق عقارية مشاعة ملك لقصر بتاريخ 26 ماي 2025، على الساعة العاشرة صباحا (10 سا) بمكتبنا المذكور أعلاه، سيتم البيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية مشاعة ملك للقصر بوعالية عائشة، بوعالية الحبيب مصطفى، بوعالية محمد سراج منير اولاد عبد الرزاق، المتمثلة في: حقوق عقارية مشاعة مقدرة بنسبة 41.472/2.380 جزء في محل مهني بالطابق الأرضي كان ببلدية عين تموشنت، قسم 108، مجموعة ملكية رقم 31، مساحته 23,51 م²، يمثل نسبة 1000/18 من الأجزاء المشتركة، قطعة رقم 14، طبقا للإن من الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة محكمة عين تموشنت بتاريخ: 2025/03/20، رقم الترتيب: 2025/20. الإطلاع على دفتر الشروط يتم بالمكتب المذكور أعلاه.

للإعلان/ الموثق
20.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغاثم
محكمة مستغاثم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ: 2024/12/01 تحت رقم فهرس: 7026 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل تمام مجد المودع بتاريخ 2024/12/25 وبالنتيجة الحكم بالحجز على المدعي عليه بن حامد ناصر المولود بتاريخ 1962/08/25 بمستغاثم مع تعيين المدعي بطرش عائشة مقدمة عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغاثم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزه. بذا صدر الحكم وأفصح به. به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
20.05.2025

مكتب الأستاذ اسماء عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغاثم
الكانن مكتبها بمنطقة الإسكان الحضري CIA عماره B-01، B-02، بجانب المحكة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 45.42.00.50

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 2023/11/07 تحت رقم الترتيب 23/00941 والقاضي تأمر بتوقيع حيز تنفيذي لصالح الدائن بنك الفلاحة والتنمية الريفية وكذا عين تادلس 872 على عقار الدائن عويبي الحاج ابن العجال والمتمثل في: في قطعة أرض فلاحية كانت ببلدية المصفاة بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 35 أ. 63 م قسم 16 مجموعة ملكية 73. قطعة أرض ثالثة فلاحية كانت ببلدية المصفاة بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 01 أ. 03 م قسم 16 مجموعة ملكية 63، وذلك لاستيفاء مبلغ القرض الممدد في تغطية القرض متوسط المدى المؤرخة في 2015/04/16 ضف إلى توابه من فوائد وفوائد التأخير والرسم على القيمة المضافة القليلة للتفسير، بالإضافة إلى مصاريف الحجز والتنفيذ. وذلك لتنفيذ جنول قيد الرهن المشهر في المحافظة العقارية مستغاثم بتاريخ 2015/04/27 ايداع رقم 1492 مجلد 393 حجم 80 رقم 46، والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغاثم مجس قضاء مستغاثم تحت رقم 19/1390 المؤرخة بتاريخ 2019/09/25. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/06/03 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية علي الساعة 14:00 ثالثة زوالا. التعيين: العقار عبارة عن قطعة أرض فلاحية كانت ببلدية المصفاة بالمكان المسمى دوار مكاحلية ذات مساحتها 01 أ. 03 م قسم 16 مجموعة ملكية رقم 63. السعر الافتتاحي: حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره ستة ملايين ومائتين وخمسة وعشرون ألف دينار جزائري 6.225.000 دج. حسب تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير العقاري الأستاذ حاج علي البشير المؤرخ بأمانة ضبط مستغاثم بتاريخ 2024/11/11 رقم 24/717 على أن يكون البيع بأعلى عرض للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضر القضائي
20.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغاثم
محكمة عين تادلس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا، حضوريا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2024-10-20 فهرس رقم 24-3002 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي غثي الحبيب المودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024-12-02 تحت رقم 2024 وبالنتيجة الحكم بالحجز على المرجع ضده عداد احمد المولود بتاريخ 1980-09-26 بسيدي لخضر لأبيه مجد و أمه مراد ملحة حسب شهادة ميلاده الحاملة لرقم القيد 738 مع تعيين المرجعة بوتيتش زهرة زوجته مقدما عليه لتلقيام برعايته وتسيير شؤونه الإدارية والمالية، وعلى الأخيرة نشر هذا الحكم بغرض الإعلام في جريدة يومية باللغة العربية وطنية. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه وذلك بسعي من ممثل النيابة العامة. مع تحميل المرجعة المصاريف القضائية للدعوى الحالية والدعوى الأصلية. بذا صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله من طرفنا نحن الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
20.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
دائرة تيارت
بلدية تيارت
قسم التنظيم و التنشيط
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الانتخابات و الجمعيات
الرقم -39/2025

إعلان عن تأسيس جمعية محلية طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات ذات الطابع الديني لاسيما المادة 18 لقد تم هذا اليوم 05/05/2025 تأسيس الجمعية المحلية المسماة " الجمعية الدينية لمسجد العربي التبسي . الكائن مقرها: حي بوهني مجد - بلدية تيارت برئاسة السيد عثان أحمد. المولود بتاريخ عام 1953 قرطوفة تيارت

رئيس المجلس الشعبي البلدي
20.05.2025

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ بلعباس بن قرعة إسماعيل.
الموثق بعين تموشنت، شارع بشير بن عبد السلام رقم 03 عين تموشنت.
الهاتف: 0697.101.346

إعلان عن بيع حقوق عقارية مشاعة ملك لمحجور عليه بتاريخ 27 ماي 2025، على الساعة العاشرة صباحا (10 سا) بمكتبنا المذكور أعلاه، سيتم البيع بالمزاد العلني لحقوق عقارية مشاعة ملك للمحجور عليها بوعالية عائشة ابنة محمد، المتمثلة في: حقوق عقارية مشاعة مقدرة بنسبة 13.824/1.008 جزء في سكن كان ببلدية بني صاف ولاية عين تموشنت، يحمل رقم 251 حي المخطط II ، قسم 90، مجموعة ملكية رقم 245، مساحته 191 م²، طبقا للإن من الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة محكمة بني صاف بتاريخ: 2025/02/03، رقم الترتيب: 25/14. الإطلاع على دفتر الشروط يتم بالمكتب المذكور أعلاه.

للإعلان/ الموثق
20.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغاثم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 2024/01/16 فهرس رقم 24/00177 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنيفي هاشمي عمار احمد المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/07/30 تحت رقم 2024/364 ومن ثمة الحكم بالحجز على المدعي عليها في الرجوع بغذالي رشيده المولودة بتاريخ 1980/05/26 بأولاد مع الله ابنة شيخ وصودقي فاطمة، وتعيين المدعي في الرجوع بغذالي شيخ ابن هاشمي مقدما عليها لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية ، مع التأشير بذلك على عقد ميلادها وفي سجلات الحالة المدنية لبلدية ميلادها المختصة وتبلغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعي في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة المقدرة ب 450 دج. بذا صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالزمان والمكان المذكورين أعلاه ولصحته أمضاء الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
20.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغاثم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ، ابتدائيا ، حضوريا، في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى . في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 2024/01/16 تحت رقم الفهرس 24/00177 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنيفي هاشمي عمار المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/07/30 تحت رقم الفهرس 2024/366، ومن ثمة الحكم بالحجز على المدعي عليه في الرجوع بغذالي ميلود المولود بتاريخ 1973/05/01 بأولاد مع الله ابن شيخ وصودقي فاطمة، وتعيين المدعي في الرجوع بغذالي شيخ ابن هاشمي مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية ، مع التأشير بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية لبلدية المختصة وتبلغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل المدعي في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة والمقدرة ب 450 دج. بذا صدر الحكم وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ والمكان المذكورين أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيسة وأمانة الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
20.05.2025

VEND

Un appartement 3 pièces premier étage avec
chauffe bain, une grande cuisine, un balcon
Contacter le 07.98.30.72.67

Ils évoluent en France et en Allemagne

Ces Verts qualifiés en UEFA Champions League

Par Rachid B.

Ils seront sept internationaux algériens à prendre part à la prochaine UEFA Champions League : quatre sociétaires de la Ligue 1 française et trois issus du championnat allemand. Principal enjeu de la 34ème et dernière journée de Bundesliga, la qualification à la Phase de Ligue de la plus prestigieuse compétition européenne a, en effet, été l'apanage de Dortmund et Frankfurt, qui ont su répondre présents au plus décisif moment. Titulaire à gauche, dans une défense à trois avec Süle et Anton, l'international Ramy Bensebaïni a, ainsi, vécu un dernier acte parfait grâce à la victoire (3-0) de « son » Borussia, conjuguée à la défaite de Fribourg, ce qui a permis au BvB, coutumier de la C1, de terminer la saison à la 4ème loge en Bundesliga, ce qui le qualifie officiellement pour la prochaine Ligue des champions. Un objectif atteint par les poulains de Nico Kovac grâce, en partie, à une impressionnante série de cinq succès de rang lors des cinq dernières journées de championnat.

Ayant disputé l'intégralité de la rencontre avant de pouvoir fêter cette qualification au pied du Mur jaune, Bensebaïni a, de fait, assisté sur le terrain aux buts de Guirassy (sp. 3'), Sabitzer (47') et Nmecha (73'). De leur côté, l'Eintracht et Farès Chaïbi n'ont pas tremblé pour aller s'imposer en Forêt-Noire chez un SC Fribourg qui avait pourtant besoin d'une 17ème et dernière victoire de la saison pour créer l'exploit et finir parmi le top-4. Mené après un but de Ritsu Doan (27'), Frankfurt a finalement inversé la tendance en sa faveur et marqué trois fois par l'entremise de Knauff (45'), Kristensen (61') et Manzambi (csc, 64') pour l'emporter dans ce match couperet. Titulaire, l'ancien Toulousain a livré une belle prestation avant d'être remplacé par Höjlund à la 67' après que son équipe eut assuré l'essentiel et composté son billet pour la prochaine C1. L'Allemagne et sa Bundesliga auront, de fait, quatre représentants en UEFA Champions League au sein desquels évolueront trois internationaux DZ, l'habitué Bensebaïni et les novices à ce niveau, Chaïbi et Maza. De leur côté,

et grâce à leur superbe finish et leur feu d'artifice offensif face au Stade Brestois (6-0), les Niçois sont désormais certains de disputer une Coupe d'Europe la saison prochaine. Mais laquelle ? Le duo algérien pourrait, en effet, s'enivrer des folles soirées de Ligue des Champions ou bien se consoler avec l'Europa League. Tous deux titulaires dimanche soir, Boudaoui et Bouanani ont d'ailleurs particulièrement participé à la conservation de cette 4ème place au classement à la faveur notamment de cette belle victoire lors de la 34ème et dernière journée de Ligue 1 d'autant plus qu'ils savaient à l'avance qu'une victoire à domicile contre Brest leur permettrait d'achever la saison en quatrième position, tout en leur offrant une chance de disputer la Ligue des champions 2025/2026. Grâce désormais à sa quatrième place, le Gym s'est, en effet, qualifié pour le troisième tour préliminaire (TQ3) de la plus belle des compétitions européennes. Ils pourront donc rejoindre Ismaël Bennacer et Amine Gouiri, qualifiés avec l'Olympique de Marseille.

Séminaire FIFA MA à Tipaza Participation de 34 instructeurs techniques et physiques de l'arbitrage

Un total de 34 instructeurs techniques et physiques de l'arbitrage prennent part au séminaire FIFA MA, dont le lancement a été donné dimanche au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka, dans la wilaya de Tipaza, a indiqué un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). Organisé par l'instance fédérale, en collaboration avec la FIFA, ce rendez-vous, qui se poursuivra jusqu'au 22 mai en cours, vise à renforcer la formation des instructeurs et à contribuer au développement de l'arbitrage en Algérie. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur national de l'arbitrage (DNA), M. Mehdi Abid Charef, qui a souligné l'importance de cette initiative pour la professionnalisation de l'encadrement arbitral, avant de lancer les premières sessions théori-



ques. Ce séminaire est dirigé par l'instructeur technique FIFA, Célestin NTAGUNGIRA (Rwanda), l'instructeur physique FINA, l'Algérien Nasereddine Cherifi, ainsi que le DNA, Mehdi Abid Charef. Le programme comprend des séances théoriques et pratiques, ainsi qu'une présentation

détaillée des récentes modifications apportées aux lois du jeu. Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du plan d'action de la Direction nationale de l'arbitrage et dans la stratégie de la FAF visant à renforcer les compétences des arbitres et à assurer la qualité au sein du corps arbitral national.

Ligue de Diamant 2025 Moula 4ème au classement général du 800 mètres

Slimane Moula occupe la quatrième place au classement général du 800 mètres de la Ligue de Diamant 2025. Moula a obtenu cinq points, après les trois premières étapes de l'épreuve, disputées en Chine et au Qatar. Le natif de Draâ Ben Khedda (Tizi Ouzou) avait consacré sa première partie de la saison uniquement à la remise en forme et ce n'est qu'au mois de février dernier qu'il a repris du service. C'est d'ailleurs lors de la troisième étape de Ligue de Diamant, disputée le 16 mai courant à Doha, qu'il avait engrangé ces cinq points, pour sa 3e course personnelle depuis la reprise. Moula est devancé dans ce classement par



le Botswanais Masalelat Shepiso (1er/8 pts), l'Américain Bryce Hoppel (2e/7 pts), et le Kenyan Wyclife Kinyamal (3e/6 pts), au moment où le Qatar Ibrahim Abass Chout se contente actuellement de la 5e place, avec

4 points. Les deux premières étapes de cette Ligue de Diamant 2025 s'étaient déroulées en Chine, respectivement à Xiamen et à Shanghai, alors que la troisième étape s'était déroulée à Doha (Qatar). Les prochaines étapes se dérouleront respectivement à Rabat (Maroc), Rome (Italie), Oslo (Norvège), Stockholm (Suède), Paris (France), Eugène (Etats Unis), Monaco (France), Londres (Angleterre), Chorzow (Pologne), Lausanne (Suisse), Bruxelles (Belgique) et Zurich (Suisse). Moula (26 ans) espère y engranger d'autres points pour faire partie des meilleurs et se qualifier ainsi pour la finale, où il espère briller également.

MCA-USMA Le derby de la capitale vendredi à 20h



Le derby de la capitale entre le MCA et l'USMA se jouera, vendredi soir, au stade du 5 Juillet. Le coup d'envoi de ce très attendu derby entre le MCA et l'USMA, comptant pour la mise à jour de la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, sera donné à 20h00, annonce la Ligue de football professionnel (LFP), ce dimanche dans un communiqué. Le MCA qui occupe le poste de co-leader, en compagnie de la JS Kabylie, avec 46 points chacun, recevra avant le derby, l'ES Sétif, lundi au stade du 5 Juillet (17h00), en clôture de la 26e journée. De son côté, l'USM Alger, battue samedi face au Paradou AC (3-1), au stade Nelson Mandela de Baraki, suit derrière à la 6e position avec 36 unités. Pour le compte de la mise à jour de la même journée, le CS Constantine recevra le jeudi 22 mai le MC Oran, au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (18h00), conclut la même source. Le CSC, avec trois autres matchs en retard, pointe à la 11e place (29 pts), alors que le MCO compte un point de plus (10e, 30 pts).

Ligue de football professionnel Programme de la 27ème journée

La LFP (Ligue de football professionnel) a dévoilé, dimanche, le programme de la 27e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 25, 26, 27 mai. Selon le programme établi par la LFP, trois matchs ouvriront le bal de cette journée, le dimanche 25 mai à 17h: NC Magra-JS Kabylie, ES Sétif-USM Khenchela, et ES Mostaganem-ASO Chlef. Le co-leader le MC Alger, se rendra à Béchar le mardi 27 mai pour défier la JS Saoura, au stade du 20-août 1955 (19h00). Un seul match est programmé à huis clos, il s'agit de USM Alger-Olympique Akbou, fixé au lundi 26 mai au stade du 5-Juillet (20h00). Enfin, le derby CR Belouizdad - Paradou AC, se jouera quant à lui le mardi 27 mai au stade Nelson-Mandela de Baraki à 19h00. La 26e journée se poursuit ce dimanche avec deux matchs au menu: ES Mostaganem-MC El-Bayadh (16h00) et CS Constantine-US Biskra (18h00), et se terminera lundi avec au menu MCA-ESS et ASO-CRB, dont le coup d'envoi sera donné à 17h00.

Dimanche 25 mai 2025 :	
NC Magra-JS Kabylie	17h00
ES Sétif-USM Khenchela	17h00
ES Mostaganem-ASO Chlef	17h00
Lundi 26 mai 2025 :	
US Biskra-MC Oran	17h45
USM Alger-Olympique Akbou	20h00 (Huis clos)
Mardi 27 mai 2025 :	
MC El-Bayadh – CS Constantine	17h00
JS Saoura – MC Alger	19h00
CR Belouizdad – Paradou AC	19h00

12 | Carrefour Pub

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ بوسيف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو
مجلس قضاء غليزان - شارع الشهداء وادي ارهيو
الهاتف: 046.78.77.11
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر
المادة 612، 613، من ق ا م 1
نحن الأستاذ بوسيف عابد محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو مجلس قضاء غليزان الموقع اذناه. بناء على طلب السيدة غلام خيرة الساكنة: حي الزناينية بلدية وادي ارهيو ولاية غليزان. بناءا على نص المواد: 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناءا على الحكم الصادر بتاريخ 2024/03/13 من محكمة الجنائيات الاستئنافية مجلس قضاء غليزان رقم الفهرس: 24/00048 الممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/05/05 تحت رقم 2024/417 المؤيد والمعدل للحكم الصادر بتاريخ: 2022/04/04 عن محكمة الجنائيات الابتدائية مجلس قضاء غليزان رقم الفهرس: 22/00094. بناء على محضر تبليغ السند التنفيذي ومحضري التكليف بالوفاء وتبليغ التكليف بالوفاء المحررين بتاريخ 2025/02/25 والمرسل إلى المعني بالأمر بواسطة رسالة مضمونة تحت رقم 01138965248 بتاريخ 2025/03/15 بناء على محضر التكليف بالوفاء عن طريق التعليق على لوحة إعلانات محكمة وادي ارهيو المؤرخ في 2025/03/06. بناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2025/05/07 تحت رقم الترتيب 23/174 المتضمن الإذن بنشر مضمون التبليغ للتكليف بالوفاء المؤرخ في 2025/02/25 في جريدة يومية وطنية بالإضافة إلى اتباع التنفيذ. كلّفنا السيد رحموني عابد ابن جيلالي بالتضامن مع بن صالح حسام ابن عبد القادر ويلييد يوسف ابن طيب. الساكنين حي الزناينية بلدية وادي رهيو. عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية بأن يدفع للطالب لدى صندوقنا مقابل وصل على الأداء المبالغ التالية: 1.500.000,00 دج تعويضا عن الضرر المادي. 7040,00 دج مصاريف التنفيذ. مبلغ 82.000,00 دج الحق التناسبي للمحضر. المجموع : 15890.40.00 دج. ونبهناه بأن له مهلة خمسة عشر يوما 15 بالوفاء تسري من تاريخ نشر المحضر الحالي في الجريدة وإلا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية. وحتى لا يجهل ما تقدم. حررنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة المذكورين اعلاه طبقا للقانون.

المحضر القضائي
20.05.2025

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذة مامون حنان
25 شارع الدكتور بن زرجب وهران
القانون الاساسي للشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد المسماة : راتيل
بمقتضى عقد مؤرخ في 14 ماي 2025 ، مسجل بصورة قانونية، تم تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد المسماة راتيل، من قبل السيد صباح هشام، يتمثل موضوعها في (108,208): الإنتاج الصناعي للسخانة، أدوات السفر وأدوات أخرى مشابهة موجهة لكل الاستعمالات (108,207) صنع القفازات من الجلود (108,210) صنع الأحزمة الجلدية من كل المواد (108,211) الإنتاج الصناعي للأحذية (108,212) الإنتاج الصناعي للملابس من الجلود، راسمالها: 10.000.000,00 دج مقسم إلى 10.000 حصة اجتماعية قيمتها 1000 دج، مدتها 99 سنة، الكائن مقرها بحي الدار البيضاء ، مجمع الزيتون، شارع ج رقم 28 ، القطعة رقم 02، يقع بالطابق الأرضي المحل (ج) ، بلدية وادارة وهران ولاية وهران، وعين السيد صباح هشام كمسير للشركة لمدة غير محدودة. تقدم المعارضات إلى مكتب التوثيق المذكور أعلاه خلال المواعيد المحددة قانونيا

للاعلام الموثقة
20.05.2025

مكتب الأستاذ اسلمة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغلام الكائن بمكناها بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-02، B-01 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران
الهاتف: 45.42.00.50
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م 1
بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغلام بتاريخ 2023/11/07 تحت رقم الترتيب 23/00941 والقاضي تأمر بتوقيع حجز تنفيذي لصالح الدائن بنك الفلاحة و التنمية الريفية وكلاء عين تادلس رقم 972 على عقار المدين عقوبيو الحاج ابن العجال و المتمثل في: في قطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية الصفصاف بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 35 أر 63 س قسم 16 مجموعة ملكية 73. قطعة أرض ثانية فلاحية كائنة ببلدية الصفصاف بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 01 هـ 03 أر 75 س قسم 16 مجموعة ملكية 63، وذلك لإستيفاء مبلغ القرض الممدد في اتفاقية القرض متوسط المدى المؤرخ في 2015/04/16 ضف إلى توابيعه من فوائد وفوائد التأخير والرسم على القيمة المضافة القابلة للتغيير ، بالإضافة إلى مصاريف الحجز و التنفيذ. وذلك لتنفيذ جدول قيد الرهن المشهر في المحافظة العقارية مستغلام بتاريخ 2015/04/27 ابداع رقم 1492 مجلد 393 حجم 80 رقم 46 ، والممهور بالصيغة التنفيذية الصادرة عن محكمة مستغلام مجلس قضاء مستغلام تحت رقم 19/1390 المؤرخة بتاريخ 2019/09/25. نعان عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/06/03 بمحكمة مستغلام وذلك أمام قاضي البيوع العقارية على الساعة 14:00 الثانية زوالا. التعيين: العقار عبارة عن قطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية الصفصاف بالمكان المسمى دوار المكاحلية مساحتها 35 أر 63 س قسم 16 مجموعة ملكية 73. السعر الإفتتاحي: حدد السعر الإفتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ قدره مليونين ومائة وسبعة وثلاثون ألف وتمائنة دينار جزائري (2.137.800 دج)، حسب تقرير الخيرة المنجز من طرف الخبير العقاري الأستاذ حاج علي البشير المودع بأمانة ضبط مستغلام بتاريخ 2024/11/11 رقم 24/717، على أن يكون البيع باعالي عرض. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة. المحضر القضائي
20.05.2025

مكتب الأستاذة فخيخر جليل أمال
محضرة قضائية لدى إختصاص مجلس قضاء وهران
09 تعاونيات رقم 111 مطع الفجر وهران
الهاتف: 041.82.71.32
إعلان عن تأجيل بيع قاعدة تجارية بالمزاد العلني طبقا لنص المادة 707 من ق ا م 1
نحن الأستاذة فخيخر جليل أمال محضرة قضائية لدى إختصاص مجلس قضاء وهران الكائن بمكتبتها بالعنوان المذكور أعلاه، الموقعه. اذناه. لصالح السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد EURL ETPHB GRW ORAN ممثلة بمسيرها. العنوان: حي خميسني 2000 مسكن رقم س 21 21 الطابق الأول وهران. ضد السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة و ذات الشخص الوحيد EURL XPERT LIFT الممثلة بواسطة مسيرها ثابت بهلول مسعود. العنوان: حي خميسني قطعة رقم 03 و قطعة رقم 01 شارع الشهيد أبو سليمان بذر الجير وهران. بناءا على السند التنفيذي المتمثل في أمر أداء الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2021/09/13 تحت رقم 21/2753 والممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2021/12/18 تحت رقم 21/808 المصحح بالأمر بتصحيح خطأ مادي الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2021/09/21 تحت رقم 21/2860. بناءا على الأمر بالحوجز التنفيذي على قاعدة تجارية الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2025/02/04 تحت رقم 25/00340. سيتم البيع بالمزاد العلني بواسطة أظرفة مختومة للقاعدة التجارية الكائنة بحي خميسني قطعة رقم 03 ورقم 01 شارع الشهيد أبو سليمان بذر الجير وهران المسجل في السجل التجاري شخص مغفوي قيد رئيسي تحت رقم 04 ب 31/00-0107008 بتاريخ 2015-06-15 لنشاط مؤسسة الترقية العقارية رمز 109218 و هذا لإستيفاء مبلغ الدين بقيمة : 57.243.330,70 دج بجميع عناصرها المادية والمعنوية التي تشمل: العنوان والاسم التجاري والشعار. الزبائن (العملاء) و الشهرة التجارية المرتبطين بها. حق الإيجار واستقلال المحل التجاري. الأثاث والعتاد التجاريين المتواجدين بالقاعدة التجارية. الرسوم والنماذج الصناعية و كل حقوق الملكية الصناعية الأدبية والفنية المتعلقة بالسجل التجاري. وقد حدد الثمن الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني بـ : خمسة وسبعون مليون دينار جزائري 75.000.000,00 دج. وقد تم برمجة البيع بالمزاد العلني ليوم 2025/05/29 على الساعة : 14:30 بعد الزوال بمكتبنا الكائن بحي 09 تعاونيات رقم 111 مطع الفجر وهران. ونستقبل التعهدات المختومة بمكتبنا من يوم الإعلان حتى تاريخ عملية البيع بالمزايدة، و تكون المشاركة بسحب دفتر الشروط من مكتبنا إجباريا. يجب على الراسي عليه المزااد أن يدفع حال رسو المزااد عليه بين يدي المحضرة القضائية جميع المصاريف الناتجة عن البيع بالمزاد العلني بما فيها الرسوم واتعاب المحضرة القضائية من مصاريف الحجز والحقوق التناسبية وكذا دفع جميع المصاريف الأخرى التي تنتج عن المزااد العلني وإجراء نقل الملكية عن طريق صك مضمون أو نقدا ، أو على الأقل 21% من العرض المقدم غير قابل للإسترجاع في حالة المزايدة المخالفة أو التخلي ، ويدفع المبلغ الباقي في أجل أقصاه 08 أيام بمقر مكتبنا المذكور أعلاه مقابل وصل عن الأداء.

المحضرة القضائية
20.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة وهران إختصاص مجلس قضاء وهران
الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران
الهاتف: 0799.74.44.93 /041.38.01.15
اعلان جلسة بيع بالمزاد العلني باعالي عرض الجريدة
نحن الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة مجلس قضاء وهران الموقعه اذناه. الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران
لصالح القرض الشعبي الجزائري وكالة 416 ممثل بمديرها العنوان شارع محمد خميسني رقم 01 وهران. ضد السيد فريدة عابد، العنوان وهران حي الصنوبر سيدي الهواري عمارة E الطابق الثالث الباب 200. طبقا المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. وبموجب عقد رهن رسمي الصادر بتاريخ 2013/06/20 و 2014/01/22 تحت رقم القهرس 14/48 من الأستاذ بولراع بوعلام والممهور بالصيغة التنفيذية. وبناءا على: محضر ابداع قائمة شروط البيع بتاريخ 2022/05/24 حيث حددت جلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ 2025/06/12 على الساعة 10:00 بمقر محكمة وهران. والعقار عبارة محل ذو طابق مسكني كائن ببلدية وهران وادارته وولايتهما حي الصنوبر سيدي الهواري عمارة E الطابق الثالث الباب 200 وبمقتل في مسكن بعمارة ذات ملكية مشتركة تتكون من ثلاث (03) غرف مطبخ رواق ومرحاض مساحتها تقدر بتسعة وأربعون متر مربع و 81 ليستر مربع 49م² بنسبة 23 ر 1000/27 من الاجراء المشتركة لتسعة رقم 22. وحدد ثمن اقتناح البيع بمبلغ 4.482.000,00 دج (اربعة ملايين واربعمائة واثنان مائتين الف دينار جزائري و الألف مائة وثمانين ألف دينار جزائري) و تكون من غرضين: هي كالتى : محكمة وهران و ذلك باعالي عرض. وعلى من يريد الإطلاع على دفتر الشروط ينصل بمكتب الأستاذة تلي خديجة الكائن بالعنوان المذكور أعلاه أو بأمانة ضبط محكمة عين العلمانية.

المحضرة القضائية
20.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة وهران إختصاص مجلس قضاء وهران
الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران
الهاتف: 0799.74.44.93 /041.38.01.15
اعلان جلسة بيع بالمزاد العلني باعالي عرض بعد اضافة السمس / الجريدة
نحن الأستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة مجلس قضاء وهران الموقعه اذناه. الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران
لصالح لصالح السيدة شيلي يمان. العنوان رقم 27 شارع العربي بن مهيدي وهران ضد السيد شيلي عبد القادر. رقم 08 شارع نوبا حي المعري وهران طبقا للمادة 748 من قانون الاجراءات المدنية والإدارية. وبموجب الحكم الصادر تاريخ 2022/05/26 تحت رقم القهرس 22/02781 عن مجلس قضاء وهران محكمة الغضائية قسم العقار والممهور بالصيغة التنفيذية تاريخ 2022/12/08. وبناءا على محضر ابداع قائمة شروط البيع بتاريخ 2024/07/17. تحديد الجلسة الاعتراضات حيث حددت جلسة الاعتراضات بتاريخ 2024/10/23 على الساعة 10 سا صباحا بمقر محكمة الغضائية وحددت جلسة البيع بالمزاد العلني بتاريخ: 2025/06/11 على الساعة 10 سا 00 بمقر محكمة الغضائية باعالي عرض بعد تقديم السمس. عين العقار وادعاه متمثل في مسكن يقعان ذات مطع طلع سفي كائنة بوهران حي المعري بلدية شارع موبيا و شارع زلف جيلالي حيار رقم العمارة 08 الطابق الأرضي عبارة عن بناية ذات ملكية مشتركة مكونة من قطعة 5 و قطعة 6 تتمثل على: مغفيل، مغفيل، غرفة مطهات و سطح خضوصي تقدر مساحتها ب 85,47 م² وتكون من غرضين: هي كالتى : القطعة رقم 01 توجد في الطابق الأرضي وتحتوي على غرضين بمساحة 33,54 م². مطع مساحة 7,60 م² وغرفة مطهات بمساحة 23,45 م² وحمام مساحة 6,80 م² و مجموعها يقدر ب 48,40 م² اما القطعة رقم 02 فتوجد بالطابق الأول و هي عبارة عن سطح محط من طرف آخر يقدر بحوالي مئة خاص ويقدر مساحته 31,47 م². حدد ثمن اقتناح البيع بمبلغ 7.288.200,00 دج سبعة ملايين ومائتين وخمسة وثمانون ألف ومائتين مئيل جزائري تم بيع بمبلغ 3300000,00 دج ثلاثة ملايين وثلاثة مئة الف دينار جزائري تم يدفع السمس ليمسح 38.500.000,00 دج ثلاثة ملايين وثمانية مئة و خمسون الف دينار جزائري (و مع الآن باعالي عرض. حدد جلسة البيع بتاريخ 2025/06/11 على الساعة 10 سا00 بمقر محكمة الغضائية باعالي عرض قيد السمس. وعلى من يريد الإطلاع على دفتر الشروط ينصل بمكتب الأستاذة تلي خديجة الكائن بالعنوان المذكور أعلاه أو بأمانة ضبط محكمة عين العلمانية.

المحضرة القضائية
20.05.2025

Location
Appartement
Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfà à Chlef
Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلام
محكمة مستغلام
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا ، حضوريا. في الشكل: بقبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالحجر على المدعي عليه بعد الترجيع سالمي عبد الله المولود بتاريخ 1998/03/21 بعين النوصي مستغلام ، لأبيه بليح ولأمه سالمي يمينه، مع تعيين والده المدعي بعد الترجيع مقدما عليه سالمي بليح لرعايته وإدارة شؤونه المالية و الإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية بعين النوصي بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم باي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. وتمثيل المدعي بعد الترجيع المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية ، والدعوى السابقة بما فيها رسومها القضائية والمقتررة بتسعة مائة دينار جزائري (9000 دج) ، ومصاريف الخيرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
20.05.2025

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا - ابتدائيا: في الشكل قبول الدعوى شكلا. في الموضوع: أفرأغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة العثمانية وهران بتاريخ 2023/09/25 تحت رقم الفهرس 23/05237 والمصادقة على تقرير الخبرة المودعة أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/12/25 تحت رقم 0024/506 وبالناتجة الحجر على المدعى عليه بن ديمراد حكيم ابن عبد القادر وكريمة بوعباد المولود في 1954/09/10 بتلمسان وتعيين المدخل في الخصام بن ديمراد محمد ياسين المولود في 1987/01/30 بوهران باعتاره ابنه مقدما عليه لإدارة شؤونه المالية والإدارية. الأمر بنشر منطوق هذا الحكم للإعلام لحين صيرورته نهائيا المصاريف القضائية على عاتق المدعية والمقتر ب:س 450 دج. بدأ حكم و نطق به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة في اليوم والشهر والسنة المشار إليها أعلاه ووقعه كل من الرئيس و أمين الضبط

الرئيس/ أمين الضبط
20.05.2025

مكتب عمومي للتوثيق للأستاذ: زروالي عادل
70، نهج الأمير خالد - الطابق الثاني - وهران
رمز 8261
تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة "باتاس بروموسيون إيموبيليار"
بموجب عقد محرر بمكتبنا يوم 2025/05/18 ، في طور التسجيل، تم تأسيس المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة من طرف السيد طالب عبد الكريم عصام، تحمل المواصفات التالية: التسمية: م.ش.و.ذ.م.م. باتاس بروموسيون إيموبيليار . مقرها الاجتماعي : رقم 260 ابلولو ، تجزئة 433 ، حي الشيخ بوعصامة، سابقا جسر البان، المحل "ب" بالطابق الأرضي، وهران
رأسمالها: 1.000.000,00دج.
(109,218): مؤسسة الترقية العقارية (نشاط منظم).
(109,201): مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحله
(109,209): مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى والري.
(109,222) مؤسسة الدراسات و إنجاز كل فروع نشاطات البناء، الري والأشغال العمومية.
(505,012)تجارة بالتجزئة للتجهيزات ومعدات المغاسل، تجهيزات الفتحاق، المقاهي المطاعم والمحال، منها:
99 سنة، التسيير: قرر الشريك الوحيد أن يكون مسيرا للمؤسسة لمدة غير محدودة مع تمتعه بأوسع الصلاحيات والسلطات. سيتم الإيداع القانوني لدى الفرع المحلي للمركز الوطني لسجل التجاري لولاية وهران.
للإعلان/الموئق
20.05.2025

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro
0556 366 201

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مغيش رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بورقية قفور، حي الياسمين إقامة أحلام، عمارة د. بذر الجير، وهران
هاتف رقم: 040522222
محضر تبليغ مضمون إعدام
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 410، 411، 412، 418 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذ مغيش رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن، إختصاص مجلس قضاء وهران الموقع اذناه. وبناءا على الإقرار بالتسديد المحرر باللغة العربية و الموقع من قبل الأستاذ بورويس مثال المحامية في حق المديرية الجهوية للاستغلال وهران 833 ليك التسمية المحلية المملثة من طرف مديرها والمؤرخ في 2025/04/06 و الموجه إلى السيدة شوشان لطيفة كليلية الشركة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة المسماة EURL CHOUCHANE LATIFA الساكنة بـ: حي 542 مسكن بذر الجير وهران. بنسقة من الإقرار لتسديد المحرر باللغة العربية و الموقع من قبل الأستاذ بورويس مثال المحامية في حق المديرية الجهوية للاستغلال وهران "833" ليك التسمية المحلية المملثة من طرف مديرها و المؤرخ في 2025/04/06 المتضمن في منطوقه ما يلي أنها تتوجه بهذا الإقرار من أجل تسديد مبلغ الدين المقدر بـ 12.497.224,13 دج بدون تقديم حرجنا هذا المحضر بالتبليغ عن طريق النشر بالجريدة اليومية الوطنية مفروعة طبقا للقانون.

المحضر القضائي
20.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مغيش رضوان
محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران
شارع الشهيد بورقية قفور، حي الياسمين إقامة أحلام، عمارة د. بذر الجير، وهران
هاتف رقم: 040522222
محضر تبليغ مضمون إعدام
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 410، 411، 412، 418 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذ مغيش رضوان محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن، إختصاص مجلس قضاء وهران الموقع اذناه. وبناءا على الإقرار لتسديد المحرر باللغة العربية و الموقع من قبل الأستاذ بورويس مثال المحامية في حق المديرية الجهوية للاستغلال وهران "833" ليك التسمية المحلية المملثة من طرف مديرها و المؤرخ في 2025/04/06 المتضمن في منطوقه ما يلي أنها تتوجه بهذا الإقرار من أجل تسديد مبلغ الدين المقدر بـ 12.497.224,13 دج بدون تقديم حرجنا هذا المحضر بالتبليغ عن طريق النشر بالجريدة اليومية الوطنية مفروعة طبقا للقانون.

المحضر القضائي
20.05.2025

Nouvelle-Orléans

Chasse à l'homme géante après l'évasion de 10 détenus

Une chasse à l'homme est désormais en cours dans la plus grande ville de Louisiane pour retrouver les sept autres fugitifs qui "pourraient être armés et dangereux", selon la police. Peu après minuit, dans la nuit de jeudi à vendredi, les détenus "sont parvenus à ouvrir, en forçant, la porte" d'une cellule et "ils sont parvenus à quitter la prison à environ 01H01, après avoir enfoncé un mur derrière des toilettes", a expliqué la shérif de la ville, Susan Huston, lors d'une conférence de presse. Ils ont ensuite quitté le bâtiment par une porte de livraison et sauté par-dessus le mur d'enceinte, a-t-elle ajouté. Leur absence n'a été remarquée qu'à 08H30, déclenchant l'alerte. Elle a expliqué qu'un premier décompte, qui donnait 11 détenus en fuite, a été révisé à 10 à

la suite d'une erreur. Certains des fugitifs sont accusés de meurtre, selon les médias. L'un des hommes en cavale a, selon la shérif, été arrêté dans la matinée, caché sous une voiture, dans le garage d'un hôtel du centre historique de la Nouvelle-Orléans, ce "vieux carré" très touristique aux petites rues perpendiculaires. Deux autres ont ensuite été appréhendés. "Les individus restants sont activement recherchés et nos agents, en collaboration avec les forces de l'ordre locales et de l'État, travaillent sans relâche pour les localiser et les ramener en détention", a-t-elle ajouté. Une photographie de l'intérieur de la prison après l'évasion, publiée par plusieurs médias et authentifiée par les services de la shérif selon le journal local NOLA, montre un trou rectangulaire dans un mur blanc avec écrit

"trop facile" au-dessus. "Cet incident a montré une fois de plus le besoin critique de réparation et d'amélioration de nos installations", a insisté la shérif de la ville devant la presse, affirmant qu'elle avait déjà demandé davantage de budget pour remplacer des portes de prison, comme celle forcée dans la nuit. Elle a aussi assuré que la prison, qui accueille environ 1.400 détenus, manquait cruellement de personnel. Le taux de pauvreté de la Nouvelle-Orléans est deux fois supérieur à celui de l'ensemble des États-Unis. Si des évasions se déroulent de temps à autre dans le pays, provoquant d'importantes chasses à l'homme, une évasion avec un tel nombre de fugitifs est rare. En 2023, neuf adolescents s'étaient échappés d'un centre de détention pour mineurs en Pennsylvanie.

Le centre des États-Unis balayé par des tornades, 25 morts

Samedi matin, de nombreuses localités de la région, dont la grande ville de Saint-Louis, se sont réveillées avec des dizaines de bâtiments détruits. Dans le Kentucky (centre-est), au moins 18 personnes sont décédées, selon le gouverneur Andy Beshear, dont une majorité dans le seul comté de Laurel, dans l'est pauvre et rural de l'État. Sept personnes sont mortes dans le Missouri (centre), et deux autres en Virginie (est). Dans le Missouri, Mike O'Connell, des services de sécurité publique de l'État, a averti que de dangereuses conditions météo étaient à attendre de nouveau dimanche soir dans la région. La maire de Saint-Louis, Cara Spencer, a évoqué lors d'un point presse samedi matin une "dévastation véritablement terrible" dans sa ville de près de 280.000 habitants. Plus de 5.000 bâtiments ont été touchés dans cette tempête, "l'une des pires de l'histoire" de la ville, a-t-elle notamment annoncé. Le gouverneur du Missouri, Mike Kehoe, a déclaré lors de la même conférence de presse que ses services avaient été en contact avec la Maison Blanche pour la tenir informée des développements. Dans un quartier de Saint-Louis, une église a été fortement endommagée selon des images de la chaîne CBS, et les secours continuaient samedi matin de prendre en charge des victimes autour du bâtiment. La Croix-Rouge du Missouri a indiqué avoir mis en place plusieurs centres d'accueil pour les



sinistrés. Plus de 110.000 foyers et commerces du Kentucky et du Missouri étaient toujours sans électricité à minuit HB, selon le site spécialisé poweroutage.us, marquant une amélioration par rapport au début de journée. En 2024, les accidents provoqués par des tornades ont fait 54 morts aux États-Unis, selon l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA). À la demande de l'administration Trump, la NOAA a récemment dû se séparer d'environ 20% de ses effectifs. La Maison-Blanche veut également effectuer des coupes massives dans le budget de fonctionnement de cette agence, dans le cadre de coupes claires dans la plupart des dépenses publiques fédérales. Les manques d'effectifs ont forcé certains bureaux locaux à cesser d'opérer 24h/24 et 7j/7 pour leur veille météorologique, a rapporté mercredi le Washington Post. Ancien chef de la NOAA, Rick Spinrad s'était alarmé mi-mars dans un entretien à l'AFP de l'im-

pact des licenciements sur les prévisions météorologiques. "Nous entrons dans la saison des tornades dans le centre et le sud-est des États-Unis. À mesure que nous perdons des techniciens, entretenir et faire fonctionner des satellites et des radars (permettant de prédire leur apparition) devient plus compliqué", avait-il déclaré.

Pluies et inondations en Argentine

7.500 évacués dans la région de Buenos Aires

Plus de 7.500 personnes ont été évacuées depuis vendredi dans diverses villes de la province de Buenos Aires, dans le nord de l'Argentine, après des inondations provoquées par des pluies intenses ces derniers jours, ont indiqué samedi les autorités provinciales. Les pluies quasi ininterrompues, près de cinq fois la normale locale en mai, ont fait déborder rivières et fossés, coupant une demi-douzaine d'axes routiers et submergeant des champs dans cette zone de

pampa (plaine) sans relief. Elles ont aussi inondé des rues en grande banlieue de Buenos Aires. Le dernier bulletin officiel de la province, publié samedi soir, a fait état de plus de 3.100 personnes "hébergées dans des centres d'évacuation", en plus de 4.400 autres personnes secourues de zones inondées "ou qui ont quitté volontairement leurs domiciles dans diverses municipalités". Le gouvernement provincial a annoncé avoir déployé quelque 300 agents entre pompiers, pro-

tection civile et police, avec l'appui de barques, bateaux pneumatiques et kayaks. Javier Alonso, ministre de la Sécurité de la province, a déclaré lors d'une conférence de presse conjointe avec le gouverneur que "plus de 400 millimètres sont tombés au cours de ces trois jours" et qu'il allait "continuer à pleuvoir". Il a également demandé à la population de "rester chez elle", car un front froid "avec beaucoup de vent" est attendu à mesure que la tempête se déplace vers la région voisine d'Entre Ríos.

Inde

Au moins 17 morts dans l'incendie d'un immeuble



Au moins 17 personnes ont trouvé la mort dimanche dans l'incendie d'origine encore indéterminée d'un immeuble de la ville d'Hyderabad, dans le sud de l'Inde, ont annoncé les autorités locales. Le sinistre a pris au petit matin au rez-de-chaussée d'un bâtiment de trois étages, qui abrite une bijouterie, et s'est ensuite propagé aux autres étages, a indiqué une déclaration du département des situations d'urgences de l'État de Telangana. Le département a publié la liste des 17 victimes, dans laquelle figure 8 enfants. "La cause de l'incendie fait l'objet d'une enquête", a poursuivi le département. Le Premier ministre indien Narendra Modi a exprimé sa "profonde tristesse" aux familles des victimes et a promis une indemnisation de 200.000 roupies (2.100 euros) à chaque ayant droit des victimes. Les incendies de bâtiments sont fréquents en Inde en raison du manque d'équipement et du non-respect généralisé des règles de sécurité.

Un voilier percute le pont de Brooklyn à New York: deux morts

Un navire-école de la marine mexicaine a heurté le pont de Brooklyn à New York samedi soir, faisant deux morts et 19 blessés dont deux graves alors que les trois mâts du voilier se sont fracassés contre la structure emblématique. Les passants qui profitaient d'une soirée printanière au bord de l'East River ont vu avec stupéfaction le Cuauhtémoc, se diriger toutes voiles déployées et lumières allumées vers le pont, sans que la hauteur ne permette le passage de ses mats. "Plus tôt dans la soirée, le grand navire Cuauhtémoc de la marine mexicaine a perdu de la puissance et a heurté le pont de Brooklyn", a posté le maire de New York Eric Adams sur X. Il a précisé que sur les 277 personnes à bord, 19 avaient été blessées, dont deux ans un état critique, tandis que "deux autres sont malheureusement décédées des suites de leurs blessures". Construit en 1982, le navire, dont la hauteur atteint 48,2 mètres, participe à de nombreux rassemblements de voiliers dans le monde. Le navire a perdu de la puissance alors que le capitaine le manœuvrait, le forçant à se diriger vers la culée du pont du côté de Brooklyn, a déclaré Wilson Arambales, chef des opérations spéciales de la police de New York, lors d'une conférence de presse. Aucune personne à bord "n'est tombée à l'eau, ce qui fait qu'il n'a pas été nécessaire d'activer des opérations de secours", a indiqué la marine dans un communiqué. Le navire quittait New York peu avant la collision et un énorme drapeau mexicain flottait à l'arrière du navire.



2

05h55 Bonjour ! La Matinale TF1
08h35 Téléshopping
09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
12h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Qui a tué ma mère ?
15h00 L'enfant secret
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
20h15 Koh-Lanta
22h05 Les secrets de Koh-Lanta
23h10 New York Unité Spéciale
00h05 New York Unité Spéciale
00h50 New York Unité Spéciale



3

09h05 Quand vient l'automne
10h46 Hot Ones
11h26 La boîte à questions
11h31 L'instant Croisette
11h40 Cannes 2025
11h58 Clique
12h31 Les Trois Mousquetaires : Milady
14h22 Madame de Sévigné
15h53 Hot Ones
16h27 Le Larbin
18h14 La boîte à questions
18h19 Clique
18h53 En aparté
19h30 Stars à Cannes
19h34 Cannes 2025
19h54 Cannes 2025
20h11 L'Histoire de Souleymane
21h44 Le Royaume
00h59 Le cercle
01h46 Boat Story
02h44 Boat Story
03h44 Calls
04h01 Calls
04h14 Calls



05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 9-1-1
20h55 9-1-1
21h45 9-1-1
22h35 9-1-1
23h20 Et si on se rencontrait ?
00h25 Et si on se rencontrait ?
01h25 Et si on se rencontrait ?

09h50 Associations de bienfaiteurs
10h45 Associations de bienfaiteurs
12h00 La Sicile en proie à la sécheresse
12h35 Un témoin encombrant
14h05 L'homme et la nature, une nouvelle alliance
14h50 La forêt des abeilles sauvages
15h35 Planète collemboles, la vie secrète des sols
16h20 Invitation au voyage
17h55 Voyage en cuisine
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h00 L'Afrique du Sud et la fin de l'apartheid
21h45 L'Afrique du Sud et la fin de l'apartheid
22h40 Soudan, un hôpital dans l'ombre de la guerre
01h05 Mon jardin aux mille abeilles

TÉLÉVISION 15



20h10

L'HISTOIRE DE SOULEYMANE



Souleymane Sangaré, Guinéen sans papiers, vit et travaille dans une précarité constante à Paris. Le jeune homme, venu en France pour payer les soins de sa mère, malade, a rendez-vous dans deux jours dans les locaux de l'OFPRA, dans le cadre de sa demande d'asile. Afin de l'obtenir, il fait comme plusieurs personnes dans sa situation, il achète, auprès de Barry, une histoire de réfugié politique, censée l'aider à obtenir le précieux sésame. Mais Souleymane n'est pas prêt et les problèmes s'accumulent. L'homme, qui rêve de travailler dans un garage, court après l'argent, dans des conditions particulièrement difficiles.

Realisateur: Boris Lojkin

3

20h10

ALEX HUGO



La scierie Servaz, entreprise familiale de menuiserie et charpente établie depuis plusieurs générations à Lusagne, est bouleversée par un drame. La sirène d'alarme retentit dans les hangars quand Élodie, jeune ouvrière, est retrouvée écrasée dans le système de découpe des grumes. Le village entier s'alarme. Alex perçoit rapidement qu'il s'agit d'un crime déguisé en accident. L'enquête explore les raisons possibles de l'assassinat de la jeune femme. La réponse semble liée à une opération illégale de coupe de bois en montagne, qui cache probablement un secret déterminant.

Realisateur: Sylvie Ayme

2

22h24

ELVIS



Au mois de janvier 1997, Tom Parker, plus connu comme «le colonel Tom Parker», s'effondre dans sa maison de Las Vegas, victime d'une attaque. Alors qu'il est transporté d'urgence à l'hôpital, Tom Parker repense aux multiples accusations auxquelles il a dû faire face depuis près de vingt ans, à la mort de son protégé, Elvis Presley. Le vieil homme repense alors à son propre parcours, mais aussi à sa rencontre avec Elvis et à la façon dont il a lancé la carrière d'un jeune homme alors très peu connu, dont il avait su très tôt déceler l'immense talent du chanteur.

Realisateur: Baz Luhrmann
Scénariste: Baz Luhrmann, Sam Bromell, Craig Pearce



ORAN

27 | 17

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h55
20h04
54%
23 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

24-14
33-12
28-15
40-25
24-19
35-22

UNRWA

Plus de 300 membres tués depuis octobre 2023

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a indiqué que plus de 300 membres de l'agence onusienne ont été tués depuis le début de l'agression sioniste génocidaire contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023. Tout au long de cette guerre, l'une des informations les plus terribles que je reçois régulièrement est le nombre de morts parmi le personnel de l'UNRWA", a écrit Lazzarini dans un message publié dimanche soir sur les réseaux sociaux. "Aujourd'hui, le nombre de morts a dépassé le cap macabre des 300", a-t-il déploré, précisant que "la grande majorité des employés ont été tués par l'armée (sioniste) avec leurs enfants et leurs proches: des familles entières anéanties". "Plusieurs d'entre eux ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient leur communauté", a-t-il poursuivi. Et d'ajouter: "les personnes tuées étaient principalement des travailleurs de la santé et des enseignants de l'ONU qui soutenaient leurs communautés". "Rien ne justifie ces meurtres. L'impunité mènera à davantage de meurtres. Les responsables doivent rendre des comptes", a conclu Lazzarini. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi dimanche à 53.339 martyrs et 121.034 blessés, depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Pays-Bas

Des dizaines de milliers de manifestants contre le génocide sioniste



Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté dimanche à La Haye, aux Pays-Bas, pour dénoncer la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre la Palestine. Les manifestants portaient des vêtements rouges pour tracer symboliquement une ligne rouge, exhortant le gouvernement à prendre des mesures contre l'occupation sioniste qui commet un génocide à Ghaza. Les organisateurs de la manifestation ont indiqué que plus de 100.000 personnes y ont participé, soulignant qu'il s'agit de la plus importante manifestation des 20 dernières années aux Pays-Bas. La manifestation, qui s'est déroulée dans le calme, a rassemblé des personnes de tous âges, vêtues de rouge, portant des panneaux avec l'inscription "Stop au génocide". Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu.

Guerre génocidaire sioniste

219 journalistes et travailleurs des médias tombent en martyrs



Le Syndicat des journalistes palestiniens (PJS) a condamné la politique systématique continue des forces d'occupation sionistes consistant à cibler et à tuer des journalistes et à commettre des massacres successifs contre eux et leurs familles, qui ont conduit au meurtre de 219 collègues journalistes et travailleurs des médias. Le Syndicat a déclaré dans un rapport publié dimanche, repris par l'agence palestinienne de presse Wafa, que l'occupant sioniste a tué 219 journalistes et travailleurs des médias, dont 30 femmes journalistes, en Cisjordanie. Les forces d'occupation sionistes continuent également de cibler les journalistes palestiniens et leurs familles, en particulier dans la bande de Ghaza, où au moins 430 journalistes ont été blessés par des balles et des missiles sionistes depuis le 7 octobre 2023.

L'occupation a également tué au moins 685 membres de familles de journalistes dans la bande de Ghaza, tandis qu'au moins 1 000 journalistes dans la bande vivent dans un état de déplacement répété du nord de la bande de Ghaza vers son sud, dans des conditions d'insécurité difficiles en raison du ciblage de leurs tentes par l'aviation sioniste, de l'absence de conditions de vie normales ou du manque d'électricité et d'Internet pour assurer la continuité de leur travail. Selon la documentation du Syndicat, en coopération avec les institutions des prisonniers, les autorités d'occupation sionistes ont arrêté 180 journalistes depuis octobre 2023, dont : 17 femmes journalistes qui ont toutes été libérées, 39 collègues de la bande de

Ghaza et 42 journalistes condamnés à la détention administrative, tandis que 48 journalistes restent en détention, en Cisjordanie, y compris Al Qods occupée et la bande de Ghaza, en plus de 6 journalistes qui ont été arrêtés avant octobre 2023 et sont toujours en détention. Le Syndicat a affirmé que l'occupation poursuit sa politique de disparition forcée des journalistes palestiniens, en refusant de divulguer toute information concernant le sort de collègues journalistes Nidal al-Wahidi et Haitham Abdul Wahid, ce qui constitue un crime à part entière de disparition forcée, en violation flagrante du droit international et humanitaire, et de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, adoptée par les Nations Unies et entrée en vigueur en 2010.

Alors que le blocus est toujours maintenu

Vastes opérations terrestres sionistes à Ghaza

L'armée israélienne a annoncé le lancement de «vastes opérations terrestres dans le nord et le sud de la bande de Ghaza», où au moins 50 Palestiniens, dont des enfants, ont été tués dans de nouveaux bombardements selon les secours. Cette annonce intervient au lendemain de l'intensification par l'armée de sa campagne aérienne et terrestre à Ghaza visant à obtenir, selon elle, la libération des otages israéliens retenus par le Hamas et de défaire le mouvement islamiste palestinien, une escalade critiquée à l'international. Alors que des négociations indirectes se tiennent à Doha pour obtenir un cessez-le-feu, le Premier ministre Benyamin Netanyahu s'est dit dimanche ouvert à un accord incluant la fin de l'offensive de son armée, tout en affirmant que l'accord devrait inclure l'exil du Hamas et le «désarmement» du territoire assiégé et dévasté par plus de 19 mois de guerre,

des exigences jusque-là rejetées publiquement par le mouvement palestinien. Le jour de l'annonce par l'armée de l'expansion de ses opérations, le Hamas a annoncé la reprise «sans condition préalable» des négociations indirectes avec Israël au Qatar, pays médiateur. Une source du Hamas au fait des négociations a indiqué dimanche que le mouvement abordait les pourparlers avec «une grande flexibilité». Jusque-là, le Hamas s'est dit prêt à libérer tous les otages dans le cadre d'un accord global mettant fin à la guerre, qui verrait notamment un retrait total israélien de Ghaza et exclurait son désarmement. Israël a repris le 18 mars ses bombardements, après le blocage des négociations pour prolonger une trêve qui a duré deux mois. Depuis le 2 mars, il bloque l'entrée de toute aide humanitaire vitale pour les 2,4 millions de Palestiniens de la bande de

Ghaza. Dimanche, au moins 50 personnes ont été tuées par les bombardements israéliens dans la bande de Ghaza, a indiqué la Défense civile, évoquant un «bilan préliminaire». Mahmoud Bassal, porte-parole de l'organisation de secours, a fait état de nombreux enfants tués. Dans le nord de Ghaza, «tous les hôpitaux publics sont désormais hors service», a affirmé le ministère de la Santé. «L'occupation israélienne a intensifié son siège, avec des tirs nourris autour de l'hôpital indonésien, empêchant l'arrivée des patients, du personnel médical et des fournitures médicales, ce qui a contraint l'hôpital à fermer», a-t-il ajouté. Après l'expansion de l'offensive israélienne, les appels se sont multipliés pour cesser la guerre. Il faut «arrêter le massacre à Ghaza», a dit le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez. «Ça suffit», a lancé le chef de la diplomatie italienne Antonio Tajani.